

25<sup>e</sup> ANNÉE

AVRIL 1904

No 8

---

# L'Enseignement Primaire

---

Revue illustrée de l'École et de la Famille

---

C.-J. MAGNAN . . . . Propriétaire et rédacteur-en-chef

---



**MGR L.-F. LAFLECHE**

2ÈME ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

Né à Sainte-Anne de la Pérade, en 1818. Mort aux Trois-Rivières en 1898. Ancien missionnaire dans le Nord-Ouest canadien. Le type accompli de l'évêque patriote. L'un des plus grands orateurs sacrés qu'ait produits le Canada.

## Les Canadiens français sont réellement une nation

### La vallée du Saint-Laurent est leur patrie (1)

(PAGES OUBLIÉES)

Nous pouvons affirmer sans hésitation que les Canadiens français en ce pays forment véritablement une *nation*, et que l'immense territoire arrosé par le majestueux Saint-Laurent est bien légitimement leur *patrie*.

Quand on voit une population de près d'un million d'âmes (2) se lever comme un seul homme pour répondre à l'appel de son nom, parlant la même langue, proclamant la même foi ; quand on la voit tenir par le cœur aux institutions et aux lois que lui ont léguées ses ancêtres, travailler courageusement à exploiter le sol qu'ils ont acquis au prix de leur sang, qu'ils ont arrosé et fertilisé de leurs sueurs ; quand, l'histoire en mains, on voit que ce million d'âmes n'est que l'épanouissement régulier des quelques familles françaises qui sont venues s'établir ici il y a à peine trois cents ans, pour évangéliser les peuplades sauvages et infidèles de ces contrées, il faut bien en convenir et dire : "*Digitus Dei est hic* : Le doigt de Dieu est là."

Un développement aussi prodigieux à travers tant de vicissitudes et en présence de tant de difficultés, est bien réellement le cachet de l'œuvre de Dieu. Ces quelques familles étaient bien de celles que la divine Providence a privilégiées pour être l'origine et la source d'une nation. La discrétion et le soin qui ont présidé à leur élection pour cette haute mission nous autorisent ce semble, à leur appliquer ces paroles de la Sainte Ecriture au patriarche Abraham : "Sors de ton pays et viens dans la terre que je te montrerai ; je ferai de toi une grande nation ; j'y multiplierai ta postérité à l'égal des étoiles du ciel, et le nombre de tes descendants pourra égaler celui des sables qui sont au rivage de la mer."

Oui ! nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance dans l'avenir : nous, Canadiens, nous les descendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Eglise et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une *nation*. La terre que le sang de ces martyrs a purifiée et sanctifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices, est notre patrie.

Le Canadien qui ne serait pas fier de son origine et content de sa patrie se montrerait, certes, par trop difficile. Bien peu de nations aperçoivent à l'aurore de leur histoire, une auréole aussi glorieuse et aussi pure ; beaucoup, au contraire, ont en partage un territoire dont la fertilité, la salubrité climatérique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du Saint-Laurent. Nous devons donc, Canadiens, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis, et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux ancêtres, et où de grandes destinées nous sont sans aucun doute réservées.

MGR L.-F. LAFLÈCHE.

(1) Note de *L'Enseignement Primaire*.—Extrait de l'ouvrage : *Quelques considérations sur les rapports de la Société civile avec la Religion et la Famille*, par l'abbé L. Laflèche, 1866. Ancien missionnaire, l'abbé Laflèche était à cette époque vicaire général du diocèse des Trois-Rivières. Dans la suite, il devint l'évêque vénéré de cette région.

(2) Le lecteur ne doit pas oublier que les lignes ci-dessus ont été écrites en 1866. A cette date, la population canadienne-française n'atteignait pas un million. Aujourd'hui, dans la province de Québec seulement, cette population est de 1,648,898.



---

## PEDAGOGIE

---

### Culture du sentiment national à l'école primaire

---

“ Notre petit coin est si doux !  
Vivons ! Aimons ! Mourons chez nous ! ”

THÉODORE BOTREL.

L'amour de la patrie est inné dans le cœur de l'homme. Chez l'enfant, ce sentiment sommeille, et il suffit de l'éveiller délicatement ; puis, pendant les années de scolarité, l'instituteur doit le cultiver avec soin.

Toutes les matières du programme se prêtent facilement à un enseignement patriotique bien compris. C'est la lecture, d'abord, qui initie les enfants aux choses de la vie. Si elles sont bien choisies, ces lectures, elles font naître dans l'âme de l'élève des idées nouvelles pour lui. C'est alors qu'il apprend à mieux regarder ce qui l'environne, à se rendre compte de bien des détails non remarqués jusque là. Le dévouement de ses parents, l'amour de ses frères et sœurs, l'amitié des voisins, la magnificence des fêtes religieuses, les beautés de la nature, en un mot, l'attachement aux objets qui ont, les premiers, frappé ses regards et qui ont été témoins de ses premiers pas dans la vie, prendra une forme sensible : c'est, chez l'enfant, la première manifestation du sentiment national.

Avec les années, ce sentiment s'affermira, et il deviendra de l'amour, un amour vrai, puissant, pour le pays natal. Au cours de l'existence, cet amour de la patrie se manifeste par un dévouement éclairé à la terre où l'on a vu le jour, une fidélité inaltérable à la foi des ancêtres et aux traditions du passé.

Mais il n'y a pas que la lecture qui soit un moyen de culture patriotique. Tous les exercices constituant l'enseignement de la langue maternelle : grammaire, dictées, devoirs orthographiques, analyse, récitation, rédaction, etc., permettent de cultiver le sentiment national à l'école, sans nuire à l'enseignement de la langue.

Seulement, pour que nos enfants puisent dans leurs études primaires mêmes un patriotisme bien canadien, il importe de mettre entre leurs mains des livres imprégnés de sentiments canadiens ; des livres où se retrouvent à chaque page le nom du Canada ou celui de ses fondateurs ; des livres dont une bonne partie a été tirée de notre histoire nationale ou empruntée à la géographie descriptive de ce pays.

Nous touchons ici à une question importante : celle des livres des classes. Les commissions scolaires, les instituteurs et les institutrices comprennent combien il importe de mettre dans nos écoles canadiennes des manuels bien

canadiens, c'est-à-dire des manuels rédigés expressément en vue des besoins de notre pays. Au point de vue de la méthode, certains ouvrages européens ont été introduits dans nos classes. Ce n'était peut-être pas, en soi, une mauvaise démarche. Mais plusieurs constatent, aujourd'hui, que ce n'est pas en façonnant le cœur et l'âme de nos enfants à la française ou à l'anglaise qu'on en fera de vrais Canadiens dans le sens traditionnel du mot.

Que faire ?—Choisir parmi les ouvrages classiques actuellement approuvés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ceux qui tiennent le plus compte de nos sentiments religieux et nationaux, ceux qui aideront le mieux le maître à cultiver le sentiment national dans le cœur des petits Canadiens français.

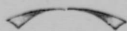
Ne l'oublions pas, c'est dans les livres d'école, quelque modestes qu'ils fussent, que tous, plus ou moins, nous avons appris ce qui est capable de donner la conception de nationalité et de préciser dans l'esprit ce que c'est que la patrie. Nos jeunes âmes n'ont-elles pas frémi de bonheur au récit des hauts faits de nos pères ? Ne sont-elles pas devenues tristes lorsque l'histoire nous apprenait leurs malheurs et leurs revers ? Avec quel plaisir n'écrivions-nous pas la dictée dont la lecture préparatoire nous avait révélé le charme patriotique ? Et l'étude de la géographie, combien n'a-t-elle pas élargi nos horizons, en nous faisant franchir les limites de la paroisse natale pour embrasser d'un coup d'œil le comté, puis la province, enfin le Canada tout entier. Lorsque nous eûmes connu l'étendue, la beauté, les richesses de notre pays ; quand on nous eut appris que nulle part ailleurs la liberté et la paix ne régnaient plus complètement que sur les bords du Saint-Laurent ; que peu de contrées rivalisaient avec la nôtre au point de vue du pittoresque et de la salubrité, qui d'entre nous n'a pas senti monter de son cœur à ses lèvres ce cri patriotique :

*O Canada ! mon pays, mes amours !*

A nous, les humbles ouvriers de l'école primaire, de façonner le cœur et l'intelligence des enfants (des trésors qui ont toute la tendreté de la cire molle) de les façonner, disons-nous, suivant nos aspirations nationales ; de les marquer, d'un côté, de l'empreinte divine du Christ Rédempteur, et de l'autre, du sceau patriotique particulier à la nation canadienne-française.

Ainsi frappée à la double effigie de l'Eglise et de la Patrie, l'âme de nos fils sera, en quelque sorte, un drapeau vivant dont seul le souffle patriotique purifié par la religion sera capable de dérouler les plis.

C.-J. MAGNAN



---

**Une institutrice canadienne à Versailles**

---

Pour *L'Enseignement Primaire*

Louise-Elizabeth de Joybert, marquise de Vaudreuil, dont nous allons dire quelques mots, était fille de Pierre de Joybert de Marson, seigneur de Soulanges, et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière. Elle naquit à Gemseck, sur la rivière Saint-Jean, où commandait son père, le 18 août 1673, et fut ondoyée aussitôt par un chirurgien du nom de Lavergne. Elle fut "baptisée sous condition" à Québec le 15 juin 1675, et eut pour parrain le comte de Frontenac et pour marraine Marie-Françoise d'Amours ( femme de Louise-Théandre Chartier de Lotbinière), son aïeule.

Vers l'âge de treize ans, elle entra au pensionnat des Ursulines de Québec avec une des filles de la marquise de Denonville, Catherine de Brisay, qui n'était qu'une enfant. La marquise s'était prise d'affection pour la jeune Acadienne, dont toute la personne était extrêmement sympathique.

Mademoiselle de Joybert épousa le chevalier Philippe Rigaud de Vaudreuil le 21 novembre 1690. M. de Vaudreuil avait alors quarante-sept ans ; sa jeune épouse en avait dix-sept.

Madame de Vaudreuil passa une dizaine d'années en Europe. Avant d'aller remplir à la cour de Versailles les importantes fonctions auxquelles la volonté royale l'avait appelée, la marquise connut amplement les saintes joies et les nobles soucis de la maternité. Elle n'eut pas moins de douze enfants, dont trois — Philippe-Arnaud, né en 1705, Joseph-Hyacinthe, né en 1706, et Louise-Elizabeth, née en 1709,—virent le jour au château Saint-Louis.

Recommandée à la cour (probablement par sa vieille amie la marquise de Denonville), Madame de Vaudreuil dut quitter Québec pour se rendre à Versailles peu de temps après la naissance de sa dernière enfant, Louise-Elizabeth, baptisée à Québec le 12 septembre 1709. Elle avait été nommée sous-gouvernante des enfants de France l'année précédente ( 1708 ). Le navire qui devait la conduire en France partit de Québec dans l'automne de 1709 et fut pris par les Anglais ; toutefois, il n'arriva rien de fâcheux à Madame de Vaudreuil et aux personnes qui l'accompagnaient. Le commandant du vaisseau ennemi se montra plein de déférence, et les fit débarquer au Havre, où se trouvait M. de Champigny, qui les reçut avec empressement.

Madame de Vaudreuil avait alors un peu plus de trente-six ans. Elle se rendit immédiatement à Versailles, et fut accueillie avec bonté par Madame de Maintenon, qui la présenta au roi. On lui confia aussitôt l'éducation du jeune duc d'Alençon, et le duc de Saint-Simon, qui n'était guère porté à flatter les gens, dit, dans ses "Mémoires", qu'elle était bien au-dessus de son emploi.



Refoulant au fond du cœur le chagrin qu'elle devait éprouver de ne pouvoir se consacrer à l'éducation de ses propres enfants au foyer domestique, et comprenant tout ce qu'il y avait d'important et d'auguste dans la mission qui lui était confiée, elle s'acquitta de cette mission avec tant d'intelligence et de tact que, le jeune prince son élève étant mort, on la retint à la cour plusieurs années encore pour y élever les autres enfants du duc de Berry.

Elle acquit auprès des puissants du jour une influence dont elle se servit, pendant son séjour en France et plus tard, au bénéfice des membres de sa famille et de quelques autres personnes. Son esprit supérieur, ses solides principes, son instruction et les charmes de sa personne la firent apprécier hautement par l'entourage de Louis XIV, — entourage beaucoup plus sérieux que dans les premières années du règne de ce monarque (1).

On peut voir par un mémoire daté de Versailles et adressé au ministre en 1710, qu'au milieu des enchantements et des exigences de la cour, la vaillante marquise ne perdait pas de vue les affaires politiques de la Nouvelle-France (2).

En 1721, la marquise se trouvait à Montréal (3). Elle y posait, en 1723, la première pierre du château Vaudreuil dont il ne reste plus trace aujourd'hui.

Une note de l'*Album des souvenirs canadiens*, du Commandeur Viger, se lit comme suit :

“Inscription trouvée, le 15 mai 1806, sur la première pierre de l'angle sud-est de l'ancien “Château Vaudreuil”, à Montréal, employé comme premier “Collège” de cette ville, du 1er octobre 1773 au 6 juin 1803, (alors) qu'il fut détruit par le feu.

“ CETTE PIERRE\* A ESTÉ POSÉE\* PAR\* DAME\* LOUISE-ELIZABETH\* JOVABERE\* FEMME\* DE HAVT\* ET PVISSANT\* SEIGNEVR\* PHILIPPE DE RIGAVD\* CHEVALIER\* MARQVIS\* DE VAUDREVIL\* GRAND\* CROIX\* DE\* ST-LOUIS\* GOVERNEUR\* LIEVTENANT\* GENERAL\* POVR\* LE ROI\* DE\* TOVTTE\* LA\* NOVVELLE\* FRANCE\* SEPTENTRIONALE\* EN 1723\* LE 15 MAY\*—SEPT MAISON\* APPARTIEN\* A MONSIEVR\* LE\* MARQVIS\* DE\* VAUDREVIL\* ”

L'emplacement du Château Vaudreuil est maintenant désigné sous le nom de “place Jacques-Cartier.”

Le marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil, “le bien-aimé du peuple”, expira au Château Saint-Louis, le 10 octobre 1725, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Sa femme fut le soutien et le conseil de sa vieillesse. Séparée de lui pendant de longues années, qu'elle passa en France, elle n'oublia jamais ni sa famille, ni sa patrie, et porta toujours dignement le nom de cet homme illustre.

(1) Après bien des alternatives de chutes et de relèvements, Louis XIV s'était définitivement “converti” à l'âge de quarante ans.

(2) Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France, (Québec, 1884.) vol. II, page 512.

(3) Voir le volume de documents historiques publié par le gouvernement de Québec en 1893. page 184.

Madame Philippe de Vaudreuil atteignit l'âge de soixante-six ans et demi. "Elle fit son testament le 19 janvier 1740, et mourut à Paris peu de jours après, dans le même mois."— (D'Hozier, *Armorial de France*, volume VI, page 363).

ERNEST GAGNON.

---

### Guerre à l'ivrognerie

---

L'intempérance, comme dans bien d'autres pays, d'ailleurs, fait des ravages incalculables au Canada. Il y a à peine trois mois, S. G. Mgr Émard, évêque de Valleyfield, dans une lettre pastorale d'une haute portée sociale, s'élevait avec force contre le fléau de l'ivrognerie, qui fait tant de victimes parmi les Canadiens. Peu de temps après, Mgr l'Archevêque de Montréal traitait le même sujet de telle sorte, que l'opinion publique en fut émue au point de provoquer de la part de nos journaux à grand tirage une campagne *anti-alcoolique*.

*L'Enseignement Primaire* invite aujourd'hui les sept mille instituteurs et institutrices de la province de Québec à prendre part à cette campagne vraiment chrétienne et patriotique. Prémunir la jeunesse contre les dangers de l'ivrognerie, c'est gagner d'avance des âmes au bon Dieu et conserver à la patrie des citoyens sains de corps et d'esprit.

Pour que la jeunesse ait, de bonne heure, horreur du vice dégradant de l'ivrognerie, il importe, dès l'école primaire, d'inculquer dans l'esprit des enfants des notions précises sur les dangers de l'alcoolisme au point de vue de l'hygiène et de la morale.

A cette fin, nous publierons, à partir du présent mois, sous le titre : *Enseignement anti-alcoolique*, une série de devoirs ayant trait à la campagne contre l'intempérance, commencée par NN. SS. les évêques, campagne que tous les catholiques doivent poursuivre avec persévérance jusqu'à ce que la victoire couronne leurs efforts.

---

### Fonctions de l'Instituteur

---

#### I

#### DIGNITÉ DE L'ÉTAT D'INSTITUTEUR (1)

La dignité de l'état d'Instituteur peut se connaître 1. par ses noms ; 2. par la nature de ses fonctions.

1. *Par ses noms*.—Celui qui conduit une école est un *instituteur* (du latin *instituere*, former, établir), c'est-à-dire qu'il doit *former* l'esprit et le cœur de l'enfant qui lui est confié, il doit *poser les bases* de la conduite future de cet enfant.

---

(1) Ou d'Institutrice, suivant le cas.

Il est un *Maître*, c'est-à-dire qu'il est appelé à être le *guide*, le *mentor* de ses élèves dans la voie de la science, et surtout dans celle de la vertu ; il est revêtu de toute l'autorité nécessaire pour les diriger dans le sentier du devoir ; il porte ce nom sublime de *Maître* que le divin Sauveur a si souvent pris lui-même dans l'Évangile.

2. *Par la nature de ses fonctions.*—L'Instituteur est destiné à travailler non sur la matière, mais sur les intelligences et sur les volontés. Les parents lui confient ce qu'ils ont de plus précieux ; la Société et la Religion, leurs plus chères espérances. Il doit répondre devant Dieu et devant les hommes d'âmes créées à l'image de l'Éternel, rachetées par le sang de son Fils.

L'enseignement, c'est-à-dire la communication, faite par un esprit à d'autres esprits, de ses lumières et de ses connaissances, est donc un emploi digne et noble. Sans doute il y a divers degrés dans l'enseignement ; mais en lui-même, et à quelque degré qu'il s'exerce, il constitue un état qui mérite considération et respect.

Concluons de là que l'Instituteur primaire, sans se faire une idée exagérée de sa position, doit prendre les sentiments convenables à son emploi ; il doit se respecter lui-même partout et toujours, et savoir se faire respecter des autres ; il doit enfin beaucoup estimer son état.

## II

### IMPORTANCE DES FONCTIONS D'INSTITUTEUR

L'accomplissement fidèle de ses fonctions par un instituteur importe beaucoup 1. aux enfants ; 2. aux parents ; 3. aux paroisses ; 4. à la Société ; 5. enfin, à la Religion.

1. *Aux enfants.*—Leur jeune intelligence et leur cœur tendre sont comme une cire molle, qui prend facilement toutes les impressions. L'influence d'un maître sur l'avenir de ses élèves est donc considérable pour le bien ou pour le mal. De plus, le nombre d'années qu'il peut consacrer à leur instruction étant fort restreint, il est bien important que le maître sache mettre le temps à profit ; autrement il leur ferait un tort irréparable.

2. *Aux parents.*—Beaucoup de parents ne sont pas capables d'instruire eux-mêmes leurs enfants ; la plupart n'en ont point le loisir. Ils se reposent du soin de leur éducation, au moins en grande partie, sur l'instituteur. Celui-ci est donc, dans une certaine mesure, revêtu vis-à-vis de ses élèves de l'autorité d'un père de famille, et obligé d'en remplir les devoirs à leur égard.

3. *Aux paroisses.*—L'avenir des paroisses dépend de la bonne ou mauvaise éducation des enfants, et par conséquent, en partie, des maîtres et maîtresses qui doivent contribuer à les élever.

4. *À la Société.*—Un peuple se ressent toujours des principes inculqués à sa jeunesse. Il importe donc beaucoup au bonheur de la patrie que les instituteurs de l'enfance lui préparent une génération d'hommes honnêtes, polis, vertueux, et possédant une instruction solide et convenable à la place que chacun occupera dans l'échelle sociale.



5. Enfin, à la Religion.—Les Pasteurs sont sans doute chargés, de droit divin, de s'occuper d'une manière toute spéciale de la bonne éducation de l'enfance ; mais les circonstances ne leur permettent guère de parler aux enfants réunis de leurs paroisses qu'une fois par semaine, excepté pendant les quelques mois qui précèdent la première communion. Combien n'est-il donc pas important que les avis et les instructions du curé soient répétés et appuyés, non seulement par les parents, mais aussi par les maîtres et maîtresses d'école, qui, eux, ont les enfants sous leurs soins la plus grande partie de la semaine ! Sans cela, l'impression produite sur l'esprit de ces enfants serait bien vite effacée.

## III

## DIFFICULTÉS DES FONCTIONS D'INSTITUTEUR

Tout dans ses fonctions présente à l'Instituteur des difficultés sérieuses.

1. *L'enseignement.*—Il faut savoir se mettre au niveau des enfants, proportionner ses explications à la capacité de chacun, connaître la manière d'enseigner chaque branche, bien choisir ses exemples, etc. : toutes choses excessivement malaisées.

2. *L'éducation.*—Bien élever leurs propres enfants est une tâche difficile pour tous les parents. Combien donc plus difficile n'est pas celle d'un maître, chargé d'une réunion d'enfants étrangers, de tout âge et d'inclinations si diverses !

3. *La direction d'une école.*—On l'a dit très-souvent : *Bien conduire les hommes, c'est l'art des arts.* Or il n'est guère plus aisé de diriger un nombre d'enfants ou de jeunes gens, que des personnes plus âgées. S'il y a ordinairement chez les premiers moins d'esprit d'indépendance et plus de franchise que chez les seconds, il y a en revanche plus d'inconstance et moins de réflexion.

4. *Les personnes avec lesquelles il est en rapport.*—Le plus souvent ce sont des étrangers, assez peu bienveillants, quelquefois prévenus, exigeants, susceptibles, trop fréquemment dépourvus d'instruction.

5. *Les circonstances dans lesquelles il est placé.*—Il est souvent fort jeune, isolé, loin de sa famille, en butte aux critiques, privé d'un matériel convenable dans son école, et recevant un traitement insuffisant ou fort médiocre, et presque toujours mal payé.

Mais ces difficultés ne doivent pas rebuter l'instituteur ; loin de là, elles doivent plutôt stimuler son énergie, pour lui faire trouver les moyens de les surmonter.

MGR JEAN LANGEVIN,  
2e. Principal de l'École normale Laval.

---

**Savoir interroger c'est savoir enseigner**

---

Cette pensée peut-elle être prise au pied de la lettre ? Nous ne le pensons pas. Il y a dans l'enseignement autre chose que des interrogations ; le maître ne peut pas toujours interroger ; il faut qu'il sache tour à tour exposer, dé-

montrer, raconter, définir, suivant la nature des sujets qu'il traite et des leçons qu'il donne. Qu'a donc voulu dire l'auteur de cette pensée ? C'est que, de toutes les formes de l'enseignement, il n'en est pas qui ait plus d'importance que l'interrogation, et que le maître n'est pas véritablement un maître s'il ne possède l'art d'interroger. Souvent une pensée, exprimée brièvement, contient une part d'exagération voulue, destinée à la rendre plus sensible : c'est ici le cas. Cette part retranchée, il reste une vérité, et c'est cette vérité que nous avons à mettre en lumière.

Si l'on peut mesurer l'importance d'une chose au temps qu'on y consacre, l'interrogation passe au premier rang, puisque, à elle seule, elle ne prend guère moins d'une moitié des classes, surtout dans l'enseignement primaire : car à mesure qu'on monte les degrés de l'enseignement et que les maîtres ont affaire à des esprits plus mûrs, le rôle de l'interrogation va s'amointrissant. Pour des enfants tout jeunes, presque tout est nouveau et par suite difficile à comprendre ; on ne saurait compter, vu leur âge, ni sur leur raison, ni sur leur volonté. On doit donc s'assurer sans cesse qu'ils ont écouté, qu'ils ont compris, qu'ils ont retenu ; et, pour y réussir, le moyen le plus sûr ou, pour mieux dire, le seul moyen, c'est de les interroger. Mais ce n'est pas tout d'interroger ; tous les maîtres interrogent ; il faut savoir interroger.

Est-ce donc là chose si difficile ? En apparence, non ; en réalité, oui. Interroger est un art, et tout art veut beaucoup d'adresse et beaucoup d'application.

Nombre de maîtres croient l'interrogation facile ; c'est peut-être la véritable cause de leur insuffisance pédagogique.

Voyons ce qui en fait la difficulté.

Poser une simple question n'est pas toujours aisé ; parmi les maîtres, il n'en est aucun qui n'ait eu à subir quelque examen ; qu'ils veuillent bien se rappeler ces épreuves toujours pénibles. Ne leur est-il jamais arrivé de mal comprendre ce qu'on leur demandait ? Sans doute, le trouble inséparable d'un examen public pouvait y être pour beaucoup ; mais la façon dont la question était posée pouvait y être aussi pour quelque chose, quoique les examinateurs soient en général choisis pour leur expérience et leur compétence. Ce souvenir est une lumière : ce qui est malaisé pour un examinateur qui s'adresse à des esprits mûrs et cultivés, doit l'être bien davantage pour un instituteur qui s'adresse à des enfants ; s'il y a des différences plus que sensibles entre les membres d'un jury dans la manière d'interroger, ces différences sont encore bien plus grandes et plus accusées entre les maîtres d'une école ou d'un canton.

Il faut qu'une question soit claire, qu'elle ne prête à aucune équivoque, et, pour cela, que les termes en soient exacts, précis, qu'elle n'en contienne aucun d'inutile ; or la clarté parfaite, la propriété des termes, la juste mesure sont des qualités rares. Elles supposent de l'attention, de la réflexion, et d'ordinaire, c'est précisément quand il interroge, que le maître est porté à la négligence ou au laisser-aller ; il réserve tous ses efforts pour la leçon elle-même, et l'interrogation est pour lui le moment de la détente, sinon du repos.

Mais il ne suffit pas que la question soit nette, simple et courte, il faut qu'elle soit à la portée de l'enfant qui doit y répondre. C'est là une difficulté nouvelle.

Au lieu de prendre au hasard le premier nom qui s'offre à sa pensée, le maître doit choisir, et tout choix demande au moins un moment d'attention. Si la question est trop facile, l'enfant répondra sans peine, mais aussi sans profit ; si, au contraire, elle est trop difficile, ou l'enfant ne répondra pas, et après un moment d'attente, il faudra passer à un autre ; ou il répondra de travers, et il faudra que le maître le redresse ou le fasse redresser ; dans les deux cas, c'est du temps perdu.

Tantôt l'interrogation précède, tantôt elle accompagne, tantôt elle suit la leçon, et dans ces trois cas le choix des élèves varie. S'agit-il de préparer les esprits, de les ouvrir à la leçon : le maître s'adresse aux plus intelligents ; la leçon est-elle commencée, l'interrogation saisit à l'improviste quelque élève indolent ou distrait, pour rappeler son attention ou stimuler son esprit ; si la leçon est terminée, c'est aux moins intelligents qu'iront les questions du maître ; car il voudra voir s'il n'a pas été trop vite, et s'il ne lui faut pas revenir sur ses pas. C'est ainsi que, suivant le moment, le maître dirige ses choix, tantôt d'après les qualités de ses élèves et tantôt d'après leurs défauts.

D'une manière générale, l'interrogation a pour but de tenir toute une classe en haleine, tous les esprits en éveil, de faire contribuer, chacun dans la mesure de ses forces, au travail commun ; elle doit donc passer et repasser sans cesse des plus forts aux plus faibles et des plus paresseux aux plus laborieux.

Si utile que l'interrogation puisse être, encore n'en faut-il pas abuser. Tandis que certains maîtres suivent sans s'interrompre le cours de leurs leçons, d'autres, au contraire, s'arrêtent à chaque instant et interrogent à tout propos. Il s'en suit que leur enseignement s'émiette, qu'il n'a plus de corps, et qu'il ne reste dans l'esprit des enfants que des idées sans ordre et sans lien. Quand, au cours d'une leçon, le maître a cru devoir multiplier les interrogations, une fois à la fin, il fera sagement de reprendre le fil de ses idées et d'en montrer l'enchaînement ; sans cela ses explications de détail auraient fait perdre la vue de l'ensemble.

Il y a une mesure à trouver non seulement entre le manque et l'excès, mais entre la lenteur et la rapidité. Les uns précipitent les interrogations, sans laisser aux enfants le temps de se reconnaître. La question vole de banc en banc, et souvent revient sans réponse à son point de départ. D'autres laissent les questions pendre indéfiniment sur la tête de l'élève interrogé ; dans cette longue attente, les esprits se détendent, l'attention se lasse, et l'ennui survient. ( 1 )

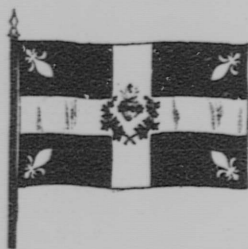
(A suivre.)

---

(1). *L'Ecole et la Famille.*



## LE DRAPEAU NATIONAL



VEUT-ON savoir ce que les catholiques de France pensent du drapeau national des Canadiens français, le Carillon -Sacré-Cœur ? — Lisons la belle page que l'illustre P. Coubé, Jésuite, lui a consacrée dans *Le Bulletin mensuel de la ligue de la Communion hebdomadaire*, livraison de février. Nous la citons en entier, cette réconfortante page ; nos lecteurs nous en sauront gré :

## LÉTTRE A UN CANADIEN

Mon cher ami,

Les belles pages que vous m'avez envoyées sur le projet d'un drapeau national des Canadiens français m'ont profondément remué.

De tout cœur j'applaudis à cette grande idée d'un peuple catholique élevant le premier au milieu des nations indifférentes ou apostates, un étendard où rayonne le Cœur de son Dieu.

C'est beau, c'est fier !

Les couleurs d'azur de Carillon aux fleurs de lys et la grande croix blanche aux armes du Sacré Cœur, voilà donc le drapeau que le Canada français va se donner ; voilà le signe de votre jeune nationalité, le gage de votre foi et de vos espérances qu'acclament partout, à Québec, à Montréal, à Saint-Boniface, les voix de vos orateurs, de vos poètes et de vos hommes d'Etat.

Certes, je m'en réjouis. Mais, vous le dirai-je, il se mêle à cette joie une pointe de tristesse et de regret quand je reporte les yeux sur notre patrie.

C'est à elle que le Christ a demandé d'arborer son cœur dans un étendard. Mais ni la France monarchique, ni la France impériale, ni la France républicaine n'ont daigné répondre à la voix du céleste Ami. La vieille France boude le vieux Christ de Tolbiac. Et il faut que ce soit la jeune France du Canada qui relève notre honneur aux yeux du ciel en répondant pour nous à l'invitation du Sacré Cœur. Mon patriotisme en souffre, et ce n'est pas sans mélancolie et un peu de jalousie que je vous crie : honneur à vous !

Une chose cependant me console, c'est que le vrai peuple français, non, mille fois non, n'est pas identifié avec ses gouvernements. Les gouvernements passent et le peuple reste avec la foi qui le garde. Nous aimons, nous aussi, profondément et passionnément le Sacré Cœur, nous voulons être son peuple et arborer son image sur nos drapeaux ; nous voulons qu'Il règne et Il règnera.

En attendant, nous vous admirons. Et j'admire aussi les heureuses idées qui ont présidé à la composition de votre drapeau. Les couleurs et les emblèmes que vous avez choisis parlent éloquemment par leur signification naturelle et leurs souvenirs historiques.

La croix blanche traversant le champ d'azur, comme un Labarum dans un ciel clair, c'est la pureté et la virginité de votre honneur.

Le bleu, c'est le grand espace où scintillent les étoiles, où palpitent les ailes, où s'épanchent les harmonies.

Le vert de l'érable, c'est la jeune vie qui frémit et bourgeonne, c'est la robe d'émeraude de vos forêts.

Le rouge, c'est la couleur symbolique de l'amour dont Dieu vous a aimés et des souffrances que vos aïeux ont endurées pour la patrie.

La blancheur de la croix et des lys rappelle votre origine française. C'est le drapeau blanc, planté par Champlain et Maisonneuve, qui prit possession des immensités du nouveau monde au nom du Christ et du roi très chrétien. Et il fut encore comme l'aile maternelle de la France qui protégea votre berceau.

Le champ bleu fleurdelisé, c'est le drapeau de Carillon ! nom glorieux et cher pour nous comme pour vous. Il rappelle le jour où 3.600 Français, conduits par l'héroïque Montcalm, battirent, en 1758, 15,000 Anglais. Il rappelle les efforts désespérés de la colonie se débattant contre l'étranger pour rester attachée à la métropole. Hélas ! la métropole écoutait alors Voltaire, et Voltaire ne voyait dans la terre de l'héroïsme que quelques arpents de neige. Mais aujourd'hui, vous le savez, la vraie France est avec vous et elle envoie un salut d'honneur et un baiser d'amour à la vieille et glorieuse relique qui pend aux voûtes de votre grande Université de Laval.

Il était donc bien inspiré, votre poète Crémazie, lorsqu'il chantait le drapeau de Carillon et quel

.....rayon de flamme  
 Son aspect vénéré fait briller dans *vo*tre âme  
 Tout ce monde de gloire où dorment *vos* aïeux  
 .....  
 Dans un rêve entrevus *passant* devant vos yeux.

Le vert de l'érable affirme votre personnalité canadienne, votre domination noblement conquise sur les forêts et les montagnes, votre amour poétique et profond du sol natal. Quand vos pères, la hache à la main, défrichaient les solitudes sylvestres du nouveau monde, la feuille d'érable leur apparut partout élégante et dentelée ; elle leur plut, elle devint leur signe de ralliement, elle symbolisa le Canada, comme le gui avait symbolisé la Gaule druidique et le shamrock d'Irlande de saint Patrice.

Le Cœur rouge sur la croix blanche proclame votre foi et votre fidélité au Christ. Il y a longtemps que le Canada aime et vénère le Sacré Cœur. Dès 1635, près d'un demi siècle avant les apparitions de Paray-le-Monial, le Cœur de Jésus manifestait son amour pour votre patrie à la vénérable Marie de l'Incarnation. En 1700, la Nouvelle-France célébrait une des premières la fête du Sacré Cœur. En 1716, Québec établissait en son honneur une association où s'enrôlèrent les principales familles de la colonie. En 1873, par un décret du concile provincial de Québec, vous vous consacriez solennellement à Lui. Maintenant vous voulez faire mieux : vous voulez offrir à votre Dieu la souveraineté de votre nation en mettant son image sur votre étendard ; vous le proclamez votre roi : vous inaugurez son règne social. C'est un acte d'un grande portée.

Combien je trouve belles et sensées ces paroles d'un membre du Conseil législatif de Québec, l'honorable M. N. Garneau : "Le Sacré Cœur se trouve là pour montrer que nous ne rougissons pas du Christ afin qu'Il ne rougisse pas de nous ; pour nous rappeler que la dévotion au Sacré Cœur est nationale ici : parce que Jésus-Christ, en demandant au chef de la nation française, par Marguerite-Marie, de mettre son emblème sur son étendard, s'est adressé à nous aussi bien qu'à la France, puisque le Canada était alors possession française ; enfin, dans l'espérance qu'en agissant ainsi, notre pays sera préservé des affreux malheurs qui affligent la France depuis plus d'un siècle."

Une fois déjà, j'ai eu la joie de voir le symbole de l'érable uni au Sacré Cœur. C'était en 1900. Répondant à l'appel que je leur avais adressé, un groupe de Canadiens français avait traversé l'Océan sous la conduite du R. P. Pichon, pour venir offrir au Sacré Cœur, à Paray-le-Monial, le *carmen secularis* de leur pays. Et l'on se souvient toujours, dans la petite ville de Paray, de l'élan avec lequel les pèlerins chantaient le pacte qui unit la terre de l'érable au Sacré Cœur.

Il y avait encore un peu de liberté alors à Paray et en France ; aujourd'hui, les voix qui saluaient le Canada et célébraient le Sacré Cœur se taisent un peu partout parmi nous. Mais le Sacré Cœur nous sauvera et les fêtes recommenceront plus joyeuses dans la cité aujourd'hui en deuil.

Vous reviendrez alors à Paray ; mais vous y reviendrez plus nombreux et à l'ombre de votre sublime drapeau aux quatre couleurs.

Gardez-le donc avec amour, cet emblème de votre foi et de votre patriotisme, gardez-le et il vous gardera. La race française, qui ne comptait à la prise de Montréal, en 1760, que soixante mille hommes, possède aujourd'hui en vous trois millions de représentants. Elle demeure fièrement debout au pays où le roi dollar a tant de courtisans à genoux, et elle ne s'agenouille que devant le Dieu de ses pères.

Elle grandira encore, elle se multipliera et, dans un siècle, ce ne seront plus trois millions de Canadiens, mais bien soixante millions et plus qui prouveront la vitalité de votre sang et de votre foi en s'abritant sous le fier drapeau de Carillon.

S. COUBÉ.

Paris, le 6 janvier 1904.

---

## DOCUMENTS OFFICIELS

---

### Bureau central des Examineurs catholiques

---

Québec, 1 mars 1904.

#### *Instructions aux personnes qui se proposent de subir l'examen cette année.*

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 28 juin prochain et se continuera les jours suivants.

Le programme de l'examen pour les différents brevets est exactement le même que celui de l'année dernière.

L'examen se fera dans les localités suivantes : Montréal, Québec, Trois-Rivières Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Baie Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Portage-du-Fort, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac, Victoriaville et Maniwaki.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, au moins trente jours avant l'époque fixée pour cet examen, c'est-à-dire avant le 28 mai, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après : 1. Un certificat de moralité et d'instruction religieuse signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen ; 2. Son extrait baptistaire ; 3. La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire, de \$4.00 pour le diplôme modèle et de \$5.00 pour le diplôme académique.

Pour être admis à l'examen, les garçons devront avoir au moins dix-huit ans révolus au premier d'août prochain, et les filles seize ans à la même époque. Il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central :

" Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.



"Monsieur,

"(Date)....."

"Je, soussigné....(écrire ses nom et prénoms), né...à (indiquer l'endroit), le (donner la date), domicilié...à (donner le lieu de la résidence), comté de(nom du comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen), afin de subir l'examen en (dire si c'est en français ou en anglais, ou dans ces deux langues), pour le brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (mettre le montant des droits d'examen exigés) et le certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé, ainsi que mon extrait baptistaire.

"Mon diplôme devra m'être envoyé à (mettre le nom du bureau de poste où l'on désire que le diplôme soit adressé)."

(Signature de l'aspirant).

Le certificat de moralité et d'instruction religieuse doit être dans les termes suivants :

"Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer (les nom et prénoms du candidat pendant (dire le nombre d'années ou de mois), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'il est intègre, consciencieux et très sobre, et qu'il possède une instruction religieuse suffisante."

(Signature du curé ou du desservant de la paroisse).

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières, à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau certificat de moralité et d'instruction religieuse signé par le curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

"(Date)....."

"Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

"Monsieur,

"Je, soussigné.....(écrire les noms et prénoms), né.....à (indiquer l'endroit), le (donner la date), domicilié.....à (lieu de la résidence), comté de (nom du comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique), en (français ou en anglais, ou dans ces deux langues). Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (mettre le montant exigé pour reprendre son examen), un nouveau certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé (voir la formule de certificat ci-dessus) ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier (envoyer cet avis).

"Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme à (nom du bureau de poste.) Mon numéro, l'an dernier, était (mettre le numéro)."

(Signature de l'aspirant).

Les personnes qui n'ont pas réussi à avoir leurs diplômes aux examens qui ont précédé celui de l'année dernière et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si elles se présentent devant le Bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen en entier et être interrogées sur toutes les matières, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je prie instamment les aspirants aux diplômes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TOT POSSIBLE leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,

*Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques.*

---

### Rectification

A la page 45 de la livraison de *L'Enseignement Primaire* du mois de septembre 1903, remplacer le nom de Mlle M.-Amanda Pouliot par celui de Mlle M.-Emilie Rioux. Cette dernière a obtenu le diplôme d'école élémentaire pour le français avec distinction.

---

### Rapport du Surintendant de l'Instruction publique

Nous accusons réception du *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique* de la province de Québec, pour l'année scolaire 1902-03. Dans la prochaine livraison, nous reproduirons le rapport du Surintendant, et nous donnerons en même temps un résumé des tableaux statistiques qui l'accompagnent. Nous publierons aussi la liste des instituteurs et des institutrices qui ont mérité la prime.

Plusieurs inspecteurs d'écoles, dans leur rapport, ont bien voulu mentionner *L'Enseignement primaire* d'une manière toute sympathique. Nous les en remercions très sincèrement.

---

### Nouvel Inspecteur d'écoles

M. Théophile Beaulieu, inspecteur des écoles du comté de Témiscouata depuis 1887, a donné sa démission pour cause de maladie. Il vient d'être remplacé par notre distingué collaborateur, M. Henri Nansot. M. Nansot enseigne à Québec, dans les écoles sous le contrôle des commissaires, depuis 1885. Il y a donc vingt ans que cet instituteur français demeure parmi nous. Il est muni du brevet d'inspecteur depuis quelques années déjà. On sait que les instituteurs qui aspirent à l'inspection doivent subir un examen sévère devant un bureau nommé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Le gouvernement choisit ensuite les inspecteurs d'écoles parmi ceux que le Comité catholique (ou protestant, suivant le cas) a ainsi pourvu d'un certificat de capacité. Cette fois, le choix du gouvernement est tombé sur M. Nansot. Nous sommes convaincu que notre confrère saura remplir ses nouvelles fonctions avec zèle et intelligence. Ses connaissances pédagogiques sont très étendues, et l'expérience qu'il a acquise durant sa longue carrière d'instituteur lui sera très utile. M. Nansot est bien connu du personnel enseignant. Les études qu'il publie dans notre revue sont appréciées à leur juste valeur par les personnes du métier. Et la part qu'il a prise aux Conférences pédagogiques données chez les Dames Ursulines de Québec, en 1902, a révélé ses

talents de conférencier sérieux et attrayant. M. Nansot est bien *canadianisé* ; il est avec nous de cœur et d'âme. Nos traditions et nos aspirations sont devenues siennes, et, fervent catholique depuis sa plus tendre enfance, il ne transige jamais avec l'honneur chrétien. Le nouvel inspecteur des écoles du comté de Témiscouata fournira une carrière des plus utiles à la cause de l'éducation.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits au nouveau titulaire.

---

## MÉTHODOLOGIE

---

### NOTES DE MÉTÉOROLOGIE

---

Rédigées pour "L'Enseignement Primaire" par Mgr C. Laflamme, professeur à l'Université Laval

---

#### TROISIÈME LEÇON

L'air atmosphérique contient toujours une certaine proportion de vapeur d'eau, laquelle varie avec la température et l'humidité des surfaces avec lesquelles l'air est en contact. Toutes choses égales d'ailleurs, cette quantité augmente très rapidement quand la température s'élève ; et c'est pour cette raison que, l'été, l'air est plus riche en vapeur d'eau que l'hiver.

Ce qu'il y a de plus important à noter sur ce point particulier de l'humidité de l'air, ce n'est pas la quantité absolue de vapeur d'eau qu'il contient, mais plutôt le rapport qui existe entre le poids de la vapeur d'eau qu'on y trouve à un moment donné et celui qu'on y trouverait si l'air était saturé, la température restant la même. Ce rapport est appelé état hygrométrique. Ainsi, dire que l'état hygrométrique de l'air est une demie, un quart, etc., c'est dire que l'atmosphère contient la moitié, le quart, etc., de la vapeur d'eau qu'il serait capable de recevoir au moment de l'observation. Il est très rare, sauf pendant les pluies, que l'air soit tout à fait saturé, ou, ce qui revient au même, que son état hygrométrique soit égal à un.

Si, une fois que le point de saturation a été atteint, la quantité de vapeur augmente, ou que la température baisse, la vapeur se condense en gouttelettes très fines (de un millième à un quatre millièmes de pouce). Près de la surface du sol, l'ensemble de ces gouttelettes constituent la *brume*. Cette condensation se produit surtout le printemps et l'automne, vu la différence très notable de température qui existe entre la nuit et le jour.

*Nuages, leur origine.*— Sous l'influence du vent ou de la chaleur solaire, les bancs de brume se dissipent quelquefois ; mais souvent ils s'élèvent et forment des nuages. Ces derniers peuvent encore apparaître spontanément dans les hautes régions de l'air. Par exemple, quand l'air de ces niveaux élevés se refroidit à une température suffisamment basse, ou que la quantité de vapeur d'eau augmente. Donc, tout ce qui augmente l'humidité de l'air, tout ce qui le refroidit peut provoquer la formation des nuages. Telles sont la rencontre



de deux courants d'air à des températures différentes, la présence d'une haute chaîne de montagnes qui oblige l'air en mouvement à s'élever et, par conséquent, à se refroidir.

Mais c'est surtout aux mouvements de convection de l'atmosphère qu'il faut attribuer l'origine de la plupart des nuages. Sous l'influence des rayons solaires, le sol se réchauffe. L'air qui le touche se charge de vapeur d'eau, grâce à l'humidité du sol ; l'air humide, ainsi chauffé, se dilate, devient plus léger et monte. Mais à mesure qu'il monte, il se refroidit, et, à une certaine hauteur, il se trouve sursaturé. Alors sa vapeur d'eau se condense et le nuage apparaît. Le mouvement ascensionnel se continue, accompagné d'une condensation incessante de vapeur d'eau, et le nuage, qui commence à une hauteur bien définie, s'accroît par son sommet tant que les courants ascendants de l'air humide persistent. Le nuage est donc limité à sa partie inférieure par un plan nettement marqué (le plancher du nuage), et il se termine au sommet par des masses arrondies, à contours changeants et d'un éblouissante blancheur.

Assez souvent, dans les beaux jours d'été, le ciel est parfaitement limpide au lever du soleil. Vers neuf heures, l'air humide qui rase le sol, chauffé par le rayonnement solaire, commence à monter, et alors les nuages apparaissent. Ils augmentent à mesure que l'action du soleil devient plus intense, mais, vers quatre heures du soir, la chaleur diminuant, le mouvement de convection des couches inférieures se ralentit, les nuages s'amoindrissent et, le soir, on n'en voit plus guère que quelques-uns, au bord de l'horizon.

*Nomenclature des nuages.*—Howard, en 1803, a donné aux différentes formes de nuages des noms qui ont été adoptés par les météorologistes. Ce sont les *cirrus*, nuages très légers apparaissant dans un ciel pur, à une très grande hauteur. Ils sont en général les avant-coureurs du mauvais temps. Les *cumulus*, gros nuages à têtes arrondies. Il en a été question plus haut à propos de l'origine des nuages. Les *stratus*, longues bandes qui occupent les parties basses du ciel près de l'horizon. Les *nimbus*, nuages grisâtres, à contours mal définis, plus bas que les deux premiers, et qui donnent la pluie. Ces formes typiques sont souvent combinées ensemble. Voilà pourquoi on parle de cumulo-stratus, de cirrho-cumulus, etc.

*Hauteur et vitesse des nuages.*—Elles varient avec la saison et l'espèce de nuages. Le tableau ci-dessous a été publié par l'Observatoire de Blue Hill, près de Boston. On remarquera que les nuages sont plus élevés l'été que l'hiver et que leur vitesse de translation est moindre.

	Hauteur en pieds.		Vitesse en mil. à l'heure.	
	Été.	Hiver.	Été.	Hiver.
Cumulus.....	33,000	27,000	91	143
Cirrho-cumulus.....	25,000	23,000	73	130
Strato-cumulus.....	6677			
Cumulus.....	4780	4603	30	45
Cumulo-nimbus.....	4000	5160		
Nimbus.....	2373			
Stratus.....	1943	1677	23	33

*Couleurs des nuages.*—Les nuages, étant constitués par des gouttelettes d'eau, sont blancs comme la neige. S'ils paraissent d'un gris plus ou moins foncé, c'est qu'ils sont moins éclairés que les objets qui les entourent. Ceux qui sont teintés de rouge ou de jaune le doivent à la lumière du soleil couchant ou levant, laquelle communique toujours ces nuances, à différents degrés, aux objets qu'elle éclaire.

*Suspension des nuages.*— Les gouttelettes des nuages pèsent à volume égal beaucoup plus que l'air. Elles tombent donc, mais très lentement, à raison de leur extrême petitesse. A mesure qu'elles descendent, elles se vaporisent au contact de l'air chaud des niveaux inférieurs, et remontent sous forme de vapeur, pour se condenser de nouveau dans les régions plus élevées. Les nuages s'usent donc sans cesse par le bas et se reforment par le haut. C'est ce qui explique les changements incessants de leurs contours, même dans les temps de calme. Cette altération de forme est encore beaucoup plus rapide si la force du vent n'est pas négligeable.

*Pluie.*—Les fines gouttelettes des nuages s'agglomèrent quelquefois les unes avec les autres. Il en résulte des gouttes plus grosses, dont la vitesse de chute devient nécessairement plus grande et qui finissent par atteindre le sol. C'est la pluie. Les grains de pluie peuvent donc avoir des dimensions très variables, vu que les conditions atmosphériques, encore mal connues, qui président à leur origine sont loin d'être toujours les mêmes. Ils se forment dans toute la masse du nuage, et grossissent en tombant, s'ils traversent des milieux sursaturés. Ils diminuent au contraire si l'air est sec. Quelquefois ils s'évaporent avant d'arriver jusqu'au sol.

On mesure la quantité de pluie qui tombe avec l'*udomètre* ou *pluviomètre*. C'est un vase cylindrique, que l'on installe loin des édifices, afin d'éviter les remous qui se produisent dans les courants d'air superficiels, et dans lequel on mesure l'épaisseur de l'eau tombée. Un pouce d'eau correspond à environ 100 tonnes par arpent.

La moyenne annuelle de l'eau qui est tombée à Québec pendant les dix dernières années, d'après un relevé fait par M. Smith, de l'Observatoire, est de 40 pouces et 33 centièmes. Ce chiffre embrasse à la fois la pluie et la neige. Cette précipitation représente à peu près 800 millions de tonnes d'eau pour la province de Québec, c'est-à-dire, pour la partie orientale du bassin hydrographique du Saint-Laurent. De ce grand total, une fraction seulement retourne à l'océan par les rivières et le fleuve, une autre est évaporée sur place par le soleil, une autre pénètre dans le sol et alimente les puits et les sources, enfin, une dernière partie, très considérable, sert à la nutrition des plantes.

*Neige.*—La neige est le résultat de la solidification directe de la vapeur d'eau, sans passer par l'état liquide. Voilà pourquoi chaque grain de neige, provenant d'une véritable cristallisation, doit avoir une forme bien régulière. Ce sont des étoiles à six branches, ou des formes qui en dérivent. Elles sont parfaites quand la neige tombe dans des moments de calme. Si le vent est un peu fort, il a bientôt fait de réduire en aiguillettes ces délicates structures, et on ne trouve plus que des amas de prismes ténus, sans groupements bien définis. D'après M. Smith, il tombe en moyenne à Québec 103.2 pouces de neige par année. On admet que dix pouces de neige équivalent à un pouce d'eau.

*Grésil.*—Lorsque les grains de pluie gèlent en tombant des nuages, ils forment le grésil. Les grains en sont toujours très petits, arrondis et opaques, bien différents de la grêle proprement dite.

*Verglas.*—C'est le résultat de la congélation de la pluie qui tombe sur des surfaces dont la température est au-dessus de zéro. Le verglas peut causer des dégâts considérables, à raison du poids extraordinaire dont il charge les objets sur lesquels il se dépose.

*Rosée.*—Pendant les nuits claires de l'été, le sol se refroidit par rayonnement. L'air qui le touche subit les mêmes variations de température ; sa vapeur d'eau devient bientôt sursaturée, et elle se dépose en gouttelettes sur les objets environnants : c'est la rosée. Plus les surfaces rayonnantes se refroidissent, plus le dépôt de rosée est abondant. Toute cause qui favorise le rayonnement, comme un ciel bien pur, un grand calme de l'air, est de nature à augmenter le dépôt de rosée. Au contraire, si le rayonnement est faible, par exemple, si le ciel est couvert, si l'air reste chaud, il y aura très peu de rosée.

Toute l'eau qu'on trouve le matin sur les plantes ou le sol ne provient pas exclusivement de la condensation de la vapeur d'eau de l'atmosphère. La plus grande partie vient du sol lui-même, soit qu'elle monte à la surface par capillarité, soit que les racines des plantes, après l'avoir puisée dans la terre, la laissent s'échapper au dehors par les pores aquifères des feuilles.

*Gelée blanche.*—Il arrive quelquefois, surtout le printemps et l'automne, que, par suite du rayonnement nocturne, la température de la surface du sol tombe au-dessous de zéro. Alors la vapeur d'eau de l'air passe directement à l'état solide et, au lieu d'un dépôt de rosée, nous avons une couche plus ou moins épaisse d'aiguillettes de glace très fines et pressées les unes contre les autres. C'est la gelée blanche. La même chose se produit sur les rameaux des arbres quand, après un grand froid, l'air devient subitement très humide. La vapeur se congèle et cristallise au contact des branches qui se couvrent alors de *givre*.

*Serein.*—Ce sont des gouttelettes excessivement fines qui prennent naissance dans l'air peu après le coucher du soleil, surtout quand la journée a été très chaude et très humide. Dès que le rayonnement nocturne commence à se faire sentir, la vapeur d'eau, se trouvant immédiatement sursaturée, se condense et se dépose sur les surfaces exposées au grand air.

(A suivre)





## LES PREMIÈRES LEÇONS DE REDACTION

(Pour L'Enseignement Primaire)

Il ne suffit pas, lorsque l'on doit écrire, de trouver les choses que l'on devra dire ; il faut, après les avoir trouvées, en faire la *disposition*, c'est-à-dire établir, avant de commencer, l'ordre dans lequel on les dira.

Ce travail de disposition est ce qu'on peut appeler le *plan*. Pour faire ce plan il faut, après qu'on a trouvé tout ce qu'on veut dire, penser en soi-même : Je dirai d'abord ceci, puis cela, ensuite telle chose, enfin telle autre, etc.

On avait donné comme devoir d'adresser une demande pour obtenir une place vacante dans un bureau ; voici comment Paul Lepire avait écrit sa lettre.

*(Devoir de Paul Lepire)*

A M. Bertrand, gérant des scieries de B....

Monsieur,

2. J'ai seize ans, j'écris bien, je sais calculer et je puis rédiger une lettre dans les deux langues.

4. Vous connaissez mes parents qui demeurent à L...., paroisse voisine de B....

3. Je termine ma dernière année d'école.

5. Je vous promets, monsieur, d'apporter tout mon zèle au travail que vous voudrez bien me confier.

1. J'ai appris qu'une place est vacante dans votre bureau et je désire vivement l'obtenir.

6. Mes parents habitent près de vous ; ils exploitent une petite ferme.

Agréez, je vous prie,

Monsieur, l'expression

de mon respect,

Paul Lepire.

*(Le même dans lequel les choses sont mises à leur place.)*

A M. Bertrand, gérant des scieries de B....

Monsieur,

1. J'ai appris qu'une place est vacante dans votre bureau et je désire vivement l'obtenir.

2. J'ai seize ans, j'écris bien, je sais calculer et je puis rédiger une lettre dans les deux langues.

3. Je termine ma dernière année d'école.

4. Vous connaissez mes parents qui sont cultivateurs à L...., paroisse voisine de B....

5. Je vous promets, Monsieur, d'apporter tout mon zèle au travail que vous voudrez bien me confier.

6. (*Supprimé, parce qu'il répète ce qu'on a dit au No. 4.*)

Agréez, je vous prie,

Monsieur, l'expression

de mon respect.

Paul Lepire.

Le devoir de Paul Lepire n'est pas bon, et cependant il avait *trouvé tout ce qu'il fallait dire*. C'est la disposition qui est mauvaise ; les choses ne sont pas *en ordre*.

Mettez-vous à la place de monsieur Bertrand, lisant la lettre de Paul Lepire. Il dira : " Ce jeune homme m'annonce qu'il a seize ans, qu'il écrit et compte bien, que ses parents demeurent pris d'ici, qu'est-ce que tout cela

peut me faire ?" A la fin seulement il dira : " Ah ! il veut entrer à mon service ! Voilà pourquoi il me conte toutes ces choses sans suite.

Remettons les idées à leur place comme dans le corrigé ci-dessus : *Monsieur, j'ai appris qu'une place était vacante dans votre bureau, et je désire l'obtenir.* " Bien ! dira M. Bertrand, ce jeune homme désire entrer à mon service, mais peut-il remplir cette place ? Oui : il a *seize ans*, il *sait écrire, compter, rédiger*. Mais, est-ce un bon sujet ? un fils de braves gens ? Oui ; *je connais ses parents* et les renseignements sont faciles à prendre. En terminant voilà de belles promesses. "

De l'analyse de ce devoir, tirons la conclusion suivante :

Quand on a *trouvé ses idées*, il faut les *mettre en ordre*. On arrivera à cela en pensant : *je dirai ceci avant, et cela après*. On se fait ainsi un *plan* dans lequel on peut numéroter ses idées, après les avoir trouvées au hasard et sans ordre. Le plan fait, la rédaction est pour ainsi dire finie ; car l'écrire est aisé.

Devoir du même genre que les élèves devront corriger. Dans la lettre de Paul Lepire les idées sont jetées sans ordre, mais elles sont toutes à prendre et à mettre à leur place.

#### LETTRÉ D'INVITATION

(Devoir de Paul Lepire)

(Le même, corrigé.)

Ma chère tante,

Ma chère tante,

1. Maman vous prie de l'excuser si elle vous invite si tard ; mais elle n'a pu le faire plus tôt, parce que Louis est arrivé sans être attendu.

2. Il ne peut aller voir la famille, car nous désirons le garder près de nous pendant le peu de temps qu'il passera par ici.

3. Nous comptons sur vous, ma chère tante, et je suis chargé de vous embrasser au nom de tout le monde.

4. Louis n'a malheureusement qu'un congé de quatre jours.

5. Mon frère Louis, établi depuis six ans à Toronto, vient de nous faire la surprise d'arriver à la maison.

6. Maman me charge de vous écrire pour vous demander de venir dîner avec nous après-demain dimanche.

Votre neveu bien dévoué,

Paul Lepire.

5. Mon frère Louis, établi depuis six ans à Toronto, vient de nous faire la surprise d'arriver à la maison.

4. Il n'a malheureusement qu'un congé de quatre jours.

2. Il ne peut aller voir la famille, car nous désirons le garder près de nous pendant le peu de temps qu'il passera par ici.

6. *Aussi*, maman me charge-t-elle de vous écrire pour vous demander de venir dîner avec nous après-demain dimanche.

1. Elle vous prie de l'excuser si elle vous invite si tard ; mais elle n'a pu le faire plus tôt, puisque Louis est arrivé sans être attendu.

3. Nous comptons sur vous, ma chère tante, et je suis chargé de vous embrasser au nom de tout le monde.

Votre neveu dévoué,

Paul LEPIRE.

Jusqu'à présent nous n'avons fait qu'ouvrir l'horizon aux élèves ; les exercices d'analyse, de critique et de correction que nous avons faits avec eux, ne leur ont pas demandé de produire beaucoup par eux-mêmes. C'était une préparation qui a dû leur donner du goût pour les leçons de rédaction.

Le mois prochain, nous donnerons un *canevas* qui devra être mis sous leurs yeux ; puis nous montrerons comment il faut s'y prendre pour préparer ces élèves à bien faire, avec les développements convenables, une rédaction sur le sujet donné.

(A suivre.)

H. NANSOT.

---

### Analyse logique

#### LEÇON I

Nous l'avons dit précédemment, analyser une phrase, c'est rechercher le nombre de propositions qui la composent, la nature de ces propositions ainsi que leurs fonctions.

Rappelons, en passant, que la *proposition* exprime un jugement. La proposition comprend trois termes : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*. Voici des exemples de propositions :

*Le Canada est un beau pays.*

*Le soleil éclaire la terre.*

*Votre âme est immortelle.*

Dans une phrase, il y a autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus. Exemple :

*L'agriculture est le métier le plus noble que l'homme puisse exercer.*

1<sup>ère</sup> *prop.* : *L'agriculture est le métier le plus noble.*

2<sup>ème</sup> *Prop.* : *que l'homme puisse exercer.*

---

#### PHRASE À DÉCOMPOSER EN PROPOSITIONS

*Nul n'aime à fréquenter les fripons | s'il n'est fripon lui-même.*

J. J. ROUSSEAU.

*Le christianisme est une grande paire d'ailes | qui soutiennent l'âme humaine.* — TAINÉ.

*Ce que je crois, allez le demander à Rome.*—F. BRUNETIERE.

(Cette phrase est inverse ; rétablissons l'ordre direct : *Allez demander à Rome ce | que je crois.*)



*Les hommes disent | que la vie est courte | et je vois | qu'ils s'efforcent de la rendre telle.*

*Supportez les défauts des autres | si vous voulez | qu'on supporte les vôtres.*

*La grande voix de la patrie nous dit | qu'il nous faut un drapeau | qui soit nôtre, | qui chante nos gloires dans l'azur de notre ciel canadien.*

Dans la leçon suivante, nous étudierons la *nature* et la *fonction* des diverses propositions qui entrent dans une phrase.

C. J. M.

---

### Petite causerie sur la Colonisation

---

CENTENAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER COLON A SAINT-NARCISSE, COMTÉ DE CHAMPLAIN

(5ème RÉCIT)

On remarque assez généralement que nos nouvelles paroisses, à une époque plus ou moins rapprochée des premiers défrichements, ont eu comme un temps d'épreuve. Celle de Saint-Narcisse n'a pas été exempte de cet âge critique qui lui est arrivé de fort bonne heure.

Il y eut au commencement de ce siècle une disette très grande dans plusieurs localités, causée par la gelée et la rouille qui s'attaquaient au grain et détruisaient sur le champ les moissons. Les anciens nous en parlent, ils nous citent l'époque et ils ajoutent que c'est bien mémorable, car le "biscuit du roi" sortait alors du hangar. Malheureusement, le biscuit du roi ne sortit pas pour nos pauvres colons dont le temps de misères et d'épreuves coïncidait cependant avec celui de la disette générale. Bien plus, les jours néfastes de la jeune colonie ne comptent pas seulement une année, ni deux, ni trois, mais sept longues années. Qu'est-ce donc, les deux années qui viennent de s'écouler et sur lesquelles vous gémissiez, quand il vient à votre esprit d'interroger l'histoire des premiers habitants de votre paroisse (1).

Ils étaient au plus grand nombre sept familles, 50 arpents de terre pouvaient être défrichés. La gelée et la rouille se firent sentir surtout les trois premières années, quoique diminuant, elles ne laissèrent pas de causer une véritable pénurie durant sept ans. La désolation devint même plus générale et plus profonde avec le temps, par suite des premières misères, des dettes et de leurs efforts infructueux. Oui, il y eut alors des souffrances, des inquiétudes, une amère douleur. Les chaumières déjà vieilles laissaient pénétrer les fri-

(1) Ne pas oublier que ces récits ont été écrits en 1868. Nous rappelons le nom de l'auteur : M. l'abbé Lottinville.

mas et le souffle du nord sous leur toit devenu inhospitalier ; une chétive nourriture encore faisait parfois défaut aux malheureux exilés ; le soir, quand les derniers rayons du soleil sont tombés à l'horizon, une mère en pleurant partageait à ses petits enfants quelques légumes ou un pauvre pain qu'aurait dédaigné le forçat de la prison. Et le colon, lui, dont le travail stérile paraissait être frappé d'une malédiction sans fin, cheminait tristement en pensant à l'avenir. L'Écriture Sainte nous marque qu'un homme rempli de l'esprit de Dieu, annonça un jour à un roi que son royaume serait affligé par sept années d'une dure famine, c'est-à-dire que tout grain sécherait sur pied. Dès lors, on amassa en quantité de tous les grains, on en remplit les greniers, et au temps venu, il n'y eut point de douleurs. La Providence ne voulut point qu'il y eût un Joseph dans notre colonie pour annoncer les sept années de malheur et de s'y préparer. En face de ces maux dont nos colons osaient à peine entrevoir la fin, il m'étonne que tous n'aient pas pris, à un moment donné, la résolution de porter leurs tentes sous un autre ciel. Trois d'entre eux pourtant s'y décidèrent, et dirent adieu à leurs compagnons : Pierre Brouillet et Julien Beaudoin, les deux voisins de notre héros, Louis Cosset, puis François Baril qui retourna à la paroisse natale, à Sainte-Geneviève, où il est richement établi à l'endroit appelé la " Rivière à la Lime ", il plaça ici plus tard presque tous ses enfants.

François Baril et Louis Cosset sont les seuls de nos sept braves pionniers qui vivent aujourd'hui (1). Le premier est un des citoyens les plus considérés de la paroisse de Sainte-Geneviève ; il nous fait toujours plaisir de rappeler ce beau vieillard, âgé de 76 ans, jovial encore et d'une extrême bonté. N'aurait-il fait pour notre paroisse que de lui léguer dans la personne d'un de ses fils en particulier, M. Pierre Baril, un chantre qui nous a rendu d'inappréciables services, qu'il aurait déjà suffisamment droit à notre estime et à notre affection. Convenez aussi que le fils est bien digne du père en la qualité mentionnée. Quant à M. Louis Cosset, le héros vraiment des défricheurs, la Providence lui a réparti largement sa part de bénédictions. Ses 87 années qu'il porte si lestement, ses fils, petits et arrière-petits-fils qu'il voit au nombre de 153, et cette population de 1400 âmes où il compte en quelque sorte autant d'enfants, et l'honnête aisance dont il jouit, enfin le bonheur dont il se félicite lui-même et qu'il nous raconte souvent dans un langage tout à fait aimable, témoignent que peu de colons ont aussi bien réussi.

Les bonnes années reprenaient vers 1820 à la Rivière des Chûtes. La colonisation commença à y faire de rapides progrès. En même temps elle gagna les autres rangs, dont le premier ouvert a été celui de la " Grande Ligne " ou premier rang, ainsi appelé de la ligne de séparation des deux sei-

(1) 1868.

gneuries de Champlain et de Batiscan. Des défrichements y avaient été commencés en l'année 1809, suivant nos renseignements, par Gabriel Trudel, de Sainte-Geneviève, père de Michel Trudel, de cette paroisse ; il ne s'y fixa point pour y demeurer ; c'est lui néanmoins qui y a abattu le premier arbre. On voit encore quelques vestiges de sa cabane sur la terre de son petit-fils, François Trudel, qui fut maire de cette paroisse. Quinze ans après, au plus, arrivèrent les premiers colons : Joseph Lapointe, Archange Cosset, Gabriel Trudel, fils, Jean-Claude et Ignace Pronovost, le seul résident aujourd'hui dans la paroisse ; Lapointe et Cosset sont décédés il y a plusieurs années. Ils furent suivis, mais de plusieurs années, par Benjamin Saint-Arnauld, François Derouin, Jean Lacoursière, Casimir Trépanier et Michel Trudel.

L'immigration se porta successivement vers les autres rangs, à mesure que le désert s'agrandissait aux Chûtes et dans la Grande Ligne. Augustin Cosset, frère de Louis, qui était venu s'établir aux Chûtes dès l'année 1820, ouvrit, en 1833, le 2ième rang, celui où plus tard fut fixée et érigée une chapelle ; un nommé Joseph Veillet cependant l'y précéda d'un an, mais il s'en alla aussitôt dans une autre paroisse, et c'est sa terre que Cosset acheta et sur laquelle il s'établit. Michel Trépanier et Louis Arseneau qui vinrent de la Rivière-du-Loup en haut, sont, après Cosset, les plus anciens habitants du 2e rang. Ignace Pronovost, après être retourné à Sainte-Geneviève, revint en 1840, et campa dans le rang Saint-Pierre, où il avait déjà établi son fils, Narcisse Pronovost, deux ans auparavant, en 1838. Ils furent tous deux les premiers habitants du rang Saint-Pierre. Le 3ième rang eut pour premier défricheur, Valère Côté ; il y arriva en 1848 et se plaça dans la profondeur des terres, et il y fut seul pendant longtemps.

*(A suivre)*

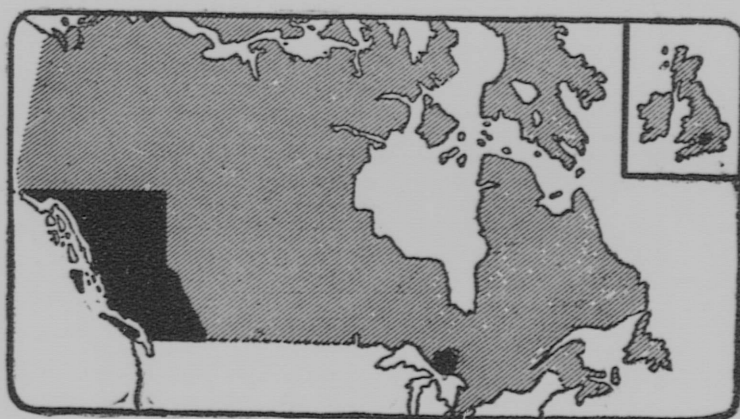




GEOGRAPHIE

Etendue comparée des Provinces du Canada

COLOMBIE ANGLAISE



*Superficie : 372,630 milles carrés. Population : 178,657.*

YUKON



*Superficie : 196,976 milles carrés. Population : 27,219*

---



---

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

---

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

---

#### PRIÈRE A NOTRE-DAME DES CATÉCHISMES

*A l'usage des enfants qui se préparent à la Première Communion*

Très sainte Vierge Marie, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a dit : " Venez tous à moi ! "

Conduisez-nous vers Lui.

C'est sous votre patronage que nous écouterons ses enseignements. Aidez-nous, ô Notre-Dame des Catéchismes, à vaincre les obstacles qui s'opposent à notre salut.

Nous voulons Dieu ! Lui seul est la Lumière et la Vérité.

Apprenez-nous à le connaître et à l'aimer ; préparez vous-même nos cœurs afin qu'ils deviennent le Tabernacle très pur de Jésus, au jour béni de notre Première communion, prenez-nous sous votre maternelle protection et obtenez-nous la grâce de nous retrouver tous, à vos pieds, dans le Ciel, pour chanter les louanges de Celui qui a dit : " Laissez venir à moi les petits enfants ". Ainsi soit-il.

---

## ELEMENTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

---

### Dieu, les anges et les hommes

---

#### PREMIÈRE PARTIE

---

#### *Leçon XV. — Création du premier homme.*

Maintenant il y a beaucoup d'hommes sur la terre. Autrefois il n'y en avait point. C'est Dieu qui a créé le premier homme. Dieu a d'abord fait le corps du premier homme. Il a ensuite créé son âme.

Dieu a fait le corps du premier homme avec de la terre : Il a pris une terre molle et fine comme de la cire. Il a fait une tête, des yeux, des oreilles, un nez, une bouche, des mains, des bras, des pieds... Le corps du premier homme était très beau. Mais les yeux ne voyaient pas encore, les oreilles n'entendaient pas, les pieds ne pouvaient pas marcher, ce corps n'était pas vivant : il n'avait point d'âme.

Alors Dieu a soufflé dessus ; il y a fait entrer une âme. Le corps est devenu vivant. Le premier homme était fini. Aussitôt, il a pu voir, entendre, marcher, travailler, parler et comprendre. Le premier homme s'appelait Adam. C'est Dieu qui lui a donné ce nom. Quand un enfant sage se lève le matin, il prie Dieu : Aussitôt après qu'Adam a été créé, il a prié Dieu et l'a remercié.

## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ÉLÉMENTAIRE

## Grammaire pratique

**XXXIX. L'Interjection.**—Conclusion.—En avons-nous fini avec le classement des mots ? Pas tout à fait, mes enfants.

Si vous apercevez quelque chose d'inattendu, vous vous écriez tout étonnés : *Ah !* Si on vous raconte quelque chose d'extraordinaire ou d'affreux, vous vous écriez : *Oh !* Ces cris qui vous échappent : *Ah ! Oh !* sont-ils des mots ?

A la rigueur, oui. Et pourtant ce ne sont pas de véritables mots.—Voici la différence.

Les mots expriment des pensées, tandis que *ah,—oh,* expriment seulement votre impression soudaine et involontaire. C'est un cri plutôt qu'un mot véritable. Quand votre impression est calmée, vous pensez ; et alors pour exprimer votre pensée, vous faites une phrase composée de véritables mots, expliquant la nature ou la cause de votre impression.

Ah !—je n'ai jamais vu cela !

Ces petits *cris* qui expriment une impression et non une pensée, se nomment *interjections* ou *exclamations*. Nous les marquerons du signe *o*.

Ah ! " Ha !  
Oh ! " Ho ! " Hé !  
O !

Ce sont, comme vous le voyez, de simples voyelles (puisque ici l'*h* ne compte pas), des sons que l'émotion nous fait proférer, mais sans dire quelle est la cause de l'émotion qu'ils expriment. Est-ce la joie ou la douleur ? la frayeur ou la surprise ? l'admiration ou l'horreur ? On n'en sait rien. L'accent de la voix de la personne qui les prononce, l'expression de son visage, son geste, l'expriment seuls. Néanmoins *ha !* sert plutôt à marquer la surprise, l'effroi :

Ha ! j'ai failli tomber !

o

*hé !* pour appeler !

Hé ! venez ici !

o

*O* se met devant le nom de la personne ou de la chose dont on parle : à laquelle on s'adresse.

O mon père ! O mon Dieu ! O douleur !

o o o

Voici encore quelques autres exclamations : *Fi !* marque le dégoût, le mépris :

Fi ! quelle honte !

o

*Hélas !* est comme une plainte, un soupir exprimant la tristesse :

Hélas ! le vent effeuilla les fleurs !

o

*Holà* est un appel au secours, ou un avertissement à quelqu'un :

Holà ! l'homme, que faites vous donc ici ?

o

Il y a peu d'interjections, mais vous verrez souvent d'autres mots employés en manière d'exclamation ou d'appel, c'est-à-dire servant d'interjections.

Vous avez compris, mes enfants, pourquoi l'interjection n'est pas absolument un mot. Cependant nous la compterons à la suite des véritables mots, pour ne rien négliger ni omettre.

On compte donc, en comprenant l'interjection, dix espèces de mots :

*Première Classe* : Le nom, l'adjectif, le participe. *Deuxième classe* : Le pronom, l'article. *Troisième classe* : Le verbe. *Quatrième classe* : La préposition, la conjonction, et enfin l'interjection.



## Orthographe et Grammaire

### DICTÉES

#### I

#### LE CHEVAL

Le cheval est un animal très utile à l'homme. Il est robuste : vous le voyez traîner de lourds fardeaux ; il est agile : vous le voyez emporter rapidement cavaliers ou voitures ; il est courageux et même dans la bataille, il ne fuit pas. Il est si docile que, dans les pays où on ne le frappe pas, il obéit comme un chien à la voix de son maître.

EXERCICES.—I. Distinguer les mots sujets. II. Indiquer les verbes. III. Analyser grammaticalement : *Le cheval est un animal très utile*

#### II

#### LE FER

Le fer est le plus utile des métaux. C'est avec le fer qu'on fait la charrue du laboureur, la bêche du jardinier, le marteau et l'enclume du forgeron, le sabre du soldat, et même l'aiguille de la couturière et du tailleur.

EXERCICES.—1. Souligner tous les noms ; —les lire, puis les relever en joignant à chacun d'eux un adjectif (la *solide* charrue du *bon* laboureur, etc.).—2. Copier le présent des verbes *labourer*, *bêcher*.— Conjuguer oralement aux trois temps le verbe *adoucir un chagrin*.

### Exercices d'invention

I.—Dire ce qu'on peut faire avec :

*La laine* ? Avec la laine on fait du drap, des bas, des couvertures, des tricots, des habits.....—*La toile* ? Avec la toile on fait des draps, des chemises, des torchons.—*La corne* ? *le crin* ? *les os* ? *les œufs* ? ..... etc.

II.—*Qu'est-ce* qu'une année ?— un trimestre ?— un semestre ?— un lustre ?— un siècle ?

*Que veut dire* : événement trimestriel ?— semestriel ?— annuel ?— bisannuel ?— quinquennal ?— décennal ?— mensuel ?— bi-mensuel ?— hebdomadaire ?— journalier ?

III.— Pourquoi les enfants ne doivent-ils pas lancer des pierres ?— Pourquoi est-ce mal de se mettre en colère ?

### Récitation

#### L'ŒUF GATÉ

Il était un bel œuf, blanc entre les plus blancs.  
On l'ouvre, pouah ! Il faut le jeter au plus vite,  
En se bouchant le nez. Cet œuf, c'est l'hypocrite :  
Innocence au dehors, pourriture au dedans.

J.-M. VILLEFRANCE.

## COURS MOYEN

## Elocution et Grammaire

## DICTÉES

## I

## LE TRAVAIL DE L'ABEILLE

Pour faire sa récolte, l'abeille pénètre dans les fleurs, où son corps *velu* se pou- dre d'une poussière jaune appelée *pollen*. Alors l'insecte se brosse et rassemble la *poussière florale* en petites masses qu'elle fixe dans les corbeilles des pattes postérieures. Quand la charge est complète, chaque *pelote* a la grosseur d'un grain de poivre. L'abeille récolte en outre, avec une sorte de langue *aplatie*, la liqueur sucrée qui suinte au fond des fleurs. Elle rentre donc des champs avec double provision : liqueur sucrée dans les *jabots*, pelotes de *pollen* aux corbeilles ; mais tout cela n'est pas le miel encore. Le vrai miel, l'abeille le prépare dans son *estomac* par un commencement de digestion de la liqueur sucrée accompagnée d'un peu de pollen. *Rentrant* dans la ruche, elle cherche une cellule vide, y introduit la tête et rejette le contenu de son jabot. Voilà le véritable miel dégorgé.

ANNOTATIONS.—*Travail de l'abeille* : Ce titre annonce les peines, les épreuves, les tourments, la fatigue ou la peine que prend l'abeille pour préparer son miel.—*Corps velu* : Corps couvert de poils : le chat, le chien, le cheval ont un corps velu. On appelle épilation, l'action d'épiler ou arracher les poils ou de les faire tomber au moyen de quelque tonique.—*Pollen* : Nom de la poussière fécondante des fleurs.—*Poussière florale* : Autre manière dont l'auteur se sert pour désigner le pollen, poussière fécondante et très fine ; quant à l'épithète *florale*, elle s'applique à tout ce qui se rap- porte à la fleur.—*Pelote* : Boule formée de coton, de laine, de ouate, etc., roulés sur eux-mêmes ; ici le mot est pris au figuré et s'applique par analogie à la masse des grains de pollen agglutinés entre eux.—*Aplatie* : Qualité de ce qui est aplati, rendu plat sous une pression quelconque.—*Jabot* : Espè- ce de poche où sont reçus et séjournent les aliments avant de pénétrer dans l'estomac de certains oiseaux.

## II

## L'AMOUR DE LA PATRIE

L'amour de la patrie est quelque chose de semblable à l'amour *filial*, car la patrie est une mère aussi. Aimez donc bien votre pays, mes *enfants*, et, quand vous serez grands, défendez-le par la parole et par la plume contre les étrangers et les *renégats* qui voudront jeter dans notre terre canadienne la mauveuse semence de l'impiété ou de l'immoralité. Vous aimerez votre patrie en *travaillant* courageusement à sa prospé- rité, en vous conduisant honnêtement et en conservant avec un soin jaloux notre Foi, notre Langue et nos Institutions.

EXERCICES.—I. Qu'est-ce que l'amour de la Patrie. Comment doit-on se conduire à son égard lorsqu'on est grand ? Que faut-il faire pour aimer véritablement sa patrie ? I I. *Filial* : pourquoi au masculin ? — parce que le mot *amour* est masculin au singulier.—*Enfants* : mot mis en apostrophe, dans la phrase ci-dessus.—*Le* : quelle espèce de mot ici ? — pronom personnel ; il tient la place du mot pays.—*Renégats* : personne qui trahit sa religion, son passé ! Dans la Province de Québec on appelle renégat les Canadiens français qui abandonnent la religion catholique. On qualifie aussi de ce nom ceux qui, sans apostasier formellement, trahissent manifestement la cause de leur nationalité en s'alliant à ses ennemis.—*Travaillant* : ce mot est invariable ici, parce qu'il est participe présent.

## III

## L'EAU

L'eau est le seul liquide indispensable à l'organisme, dont elle constitue plus des deux tiers. Lorsqu'on a soif, c'est d'eau qu'on a soif et non pas d'un autre liquide.

Moins une boisson contient d'eau, moins elle est désaltère. L'homme assis à la table d'un café, en été, absorbe les mélanges les plus variés sans se désaltérer, alors qu'un verre de bonne eau fraîche satisferait rapidement le besoin dont il se plaint. Dans les pays chauds, on vend couramment de l'eau glacée qui calme la soif et qui n'a pas d'inconvénient, à condition d'être bue à petites gorgées et en quantité modérée. C'est une erreur de croire, du reste, qu'en buvant beaucoup on lutte avec succès contre la chaleur.

QUESTIONS.— Définissez les mots *indispensable, désaltérer, absorber*.— Indiquer les dérivés et les composés du mot *table*.— Montrez comment on doit faire pour se désaltérer.— Analysez : *le besoin dont il se plaint*.

## IV

## LE TÉLÉGRAPHE

Vous avez remarqué le long des chemins de fer et des grandes routes, ces énormes poteaux rattachés les uns aux autres par de gros fils de fer suspendus à des champignons de porcelaine. Cesont les poteaux et les fils télégraphiques. Quand on passe auprès, on les entend vibrer ; si l'on met l'oreille au poteau, on entend une musique douce et monotone. Les ignorants disent : " C'est une dépêche qui passe ! " Ils se trompent ; la dépêche ne fait aucun bruit en passant. Le bruit est produit par la vibration du vent sur les fils tendus ; ils résonnent comme les cordes d'un violon. Ces fils de fer qui sont tenus partout, ces poteaux qui se plantent dans les villes et dans les campagnes, sur les marchés et le long des rivières, sont l'une des plus merveilleuses inventions de notre siècle et de l'esprit humain.

EXERCICES.—I. Que remarque t-on le long des chemins de fer et des grandes routes ?—Nommez les principaux chemins de fer de la Province de Québec : *Le Québec et Lac Saint-Jean, le Pacifique Canadien, l'Intercolonial, le Québec-Central, le Grand-Nord, le Grand-Tronc*.—A quoi servent les poteaux et les fils télégraphiques ?—à transmettre les dépêches.—La dépêche fait-elle du bruit en passant ?—II. Justifier l'orthographe de tous les mots de la dictée : *remarqué, grandes, rattachés, etc., etc.*

## Récitation

## LE CANADIEN

Dans ses verdoyantes campagnes,  
Où séjourne le vrai bonheur,  
Le Canadien a pour compagnes  
Les plus saintes vertus du cœur ;  
Fidèle au culte de ses pères,  
De leur exemple il suit la loi,  
Et fuyant les mœurs étrangères,  
Il garde sa langue et sa foi.

O. CRÉMAZIE.

## PRIÈRE D'UN PETIT ENFANT

Notre Père des cieux, Père de tout le monde,  
De vos petits enfants c'est vous qui prenez soin,  
Mais à tant de bontés vous voulez qu'on réponde,  
Et qu'on demande aussi, dans une foi profonde,  
Les choses dont on a besoin.



Vous m'avez tout donné : la vie et la lumière,  
Le blé qui fait le pain, les fleurs qu'on aime à voir,  
Et mon père et ma mère et ma famille entière :  
Moi, je n'ai rien pour vous, mon Dieu, que la prière  
Que je dis matin et soir.

Notre Père des cieux, bénissez ma jeunesse !  
Pour mes parents, pour moi, je vous prie à genoux ;  
Afin qu'ils soient heureux, donnez-moi la sagesse,  
Et puisse leur enfant les contenter sans cesse,  
Pour être aimé d'eux et de vous.

MME TASTU.

### Rédaction

#### SUJET A TRAITER

##### LES MUSCLES

Qu'est-ce que les muscles ?— Comment se rattachent-ils aux os ?— Les mouvements sont-ils volontaires ?

#### SUJET TRAITÉ

Les muscles, appelés chair ou viande dans le langage vulgaire, sont des amas de filaments rouges fixés aux os, à leurs extrémités ; ils ont la propriété de se contracter, c'est-à-dire de se raccourcir.

Souvent les muscles, au lieu de se fixer directement aux os, s'y rattachent au moyen de tendons, sortes de cordons blanchâtres et fermes.

Les muscles font mouvoir les bras, les jambes, la tête, les mâchoires, les lèvres, les joues, les yeux, etc.

C'est grâce à la contraction des muscles que le corps ne fléchit pas en avant ou en arrière.

#### COURS SUPÉRIEUR

### Exercices de mémoire

#### LE CERF SE VOYANT DANS L'EAU

Dans le cristal d'une fontaine  
Un cerf se mirait autrefois,  
Louait la beauté de son bois,  
Et ne pouvait *qu'avecque* peine  
Souffrir ses jambes de fuseaux,  
Dont il voyait l'objet se perdre dans les eaux.

Quelle proportion de mes pieds à ma tête !  
Disait-il, en voyant leur ombre avec douleur ;  
Des *taillis* les plus hauts mon front atteint le *fatte*.

Mes pieds ne me font pas d'honneur.  
 Tout en parlant de la sorte,  
 Un *limier* le fait partir,  
 Il tâche à se garantir ;  
 Dans les forêts il s'emporte :

Son bois, *dommageable* ornement,  
 L'arrêtant à chaque moment,  
 Nuit à l'office que lui rendent  
 Ses pieds, de qui ses jours dépendent.  
 Il se dédit alors, et maudit les *présents*  
 Que le Ciel lui fait tout les ans.

Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile ;  
 Et le beau souvent nous détruit.  
 Ce cerf blâme ses pieds qui le rendent agile ;  
 Il estime un bois qui lui nuit.

LA FONTAINE.

MAXIME : PRÉFÉREZ L'UTILE À L'AGRÉABLE

#### CONSEILS PÉDAGOGIQUES

EXPLICATION DE LA FABLE.— Cette fable est une leçon pour les gens superficiels et légers qui préfèrent le beau à l'utile, ce qui n'est qu'agréable à ce qui est avantageux.

Le beau c'est le vêtement fin et brillant, l'utile c'est la sombre et chaude doublure qui garantit des rigueurs du froid ; le beau c'est la couverture d'un livre, l'utile c'est ce qu'il contient d'intéressant et d'instructif ; le beau c'est la dentelle légère qui se déchire au moindre effort, l'utile c'est l'étoffe solide qui résiste et assure un long profit.

Soyons plus clairvoyants que le cerf de La Fontaine et préférons toujours l'utile à l'agréable.

EXPLICATION DES MOTS.— *Cristal*, c'est-à-dire l'eau claire, limpide comme un cristal.— *Avecque*, licence poétique, pour *avec*.— *Taillis*, jeune bois.— *Fatte*, sommet, point le plus élevé.— *Limier*, chien de chasse.— *Dommageable*, embarrassant, et qui cause par conséquent du dommage.— *Les présents*. Chaque année, il pousse une branche sur les cornes ou bois du cerf.

DICTION.— PRONONCIATION DE LA VOYELLE COMPOSÉE *oi*.— La voyelle composée *oi* se prononce *oua* et non pas *oué* comme on le fait dans plusieurs endroits de notre province. Dites : ..... Dont il *vouy*ait et non *vouéy*ait.

Les paroles du cerf doivent être dites d'un ton d'orgueil et de vanité ; et la fin avec découragement et déception.

Observez la pause de quatre ou cinq secondes après le titre et avant la morale.

### Orthographe, Idées et Grammaire

#### DICTÉES

##### I

#### LA FAUSSE GLOIRE ET LA GLOIRE VÉRITABLE

En présence du riche *monument* qui s'élève sous nos yeux, et au spectacle de l'imposante démonstration patriotique et religieuse à laquelle nous assistons ce matin, je ne puis *me défendre d'une comparaison*, dont l'idée s'offre *spontanément* à mon esprit, entre la fausse gloire et la gloire véritable.

Oui, le *contraste* est frappant ! L'une, bruyante et humaine, *vaniteuse*, recherchant l'éclat, *séduit* aisément les esprits légers ; elle *fascine* quelque temps les regards d'un monde prêt à applaudir tout ce qui le flatte et l'amuse ; mais, semblable à un fuyant *météore*, on la voit pâlir, *s'effacer* et disparaître. L'autre s'ignorant elle-même, ennemie du bruit et du faste, *voudrait* se dissimuler les titres qu'elle a à l'admiration des hommes. Mais, *perçant à son insu* les voiles de l'obscurité, elle finit par éclater au grand jour ; et la mort et le cours des ans, loin de l'amoindrir, ne font qu'en révéler davantage les mérites et la beauté.

Pourquoi cette différence ? C'est que la fausse gloire repose sur des titres colorés, des apparences, des impressions *fugitives*. La gloire véritable, au contraire, née de réels mérites, *s'appuie* sur des œuvres, et à mesure que *ces* œuvres se développent et grandissent, elle-même jette un éclat de plus en plus resplendissant.

Mgr. L. N. BEGIN.

(Discours à l'inauguration du monument Bourget, — 24 juin 1903.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Monument* : ouvrage d'architecture ou de sculpture élevé pour conserver la mémoire d'un fait ou d'une personne. Il s'agit ici de la statue de Mgr Bourget à Montréal. — *me défendre d'une comparaison*, exprimez autrement : *m'empêcher de faire une comparaison, un parallèle*. — *spontanément* : sans aucune préparation à l'avance. — *Contraste* : effet produit par le rapprochement de deux choses différentes. — *Vaniteuse* : qui se plaît à la *vanité*, à ce qui est *vain*. Ici il est synonyme de *orgueilleuse*. — *Séduit* : attire à soi. Donnez des verbes ayant le même radical ? *Conduire, réduire, produire*, le radical *duire* (du latin *ducere*) signifie mener : d'où les mots de la même famille : *séduction, réduction, production, conducteur, séducteur, viaduc, aqueduc*, etc. — *fascine* : maîtriser, attirer à soi par le regard. — *météore* : phénomène physique tel que les nuages, les éclairs, la pluie, le brouillard, etc. L'auteur a en vue ici un *météore* lumineux, un éclair par exemple. — *voudrait* : le singulier du prés. de l'ind. ? Je *veux*, tu *veux*, il *veut* ; les deux verbes *pouvoir* et *valoir* ou la même terminaison irrégulière : je *peux*, tu *peux* ; je *vauts*, tu *vauts*. — *à son insu* : sans le *savoir* ; *insu* est composé du participe passé *su* précédé du préfixe *in* négatif. — *fugitives* : qui fuient, qui passent vite, qui disparaissent en peu de temps. — *s'appuie* : la remarque sur les verbes en *yer*. — *ces* : pourquoi démonstratif ? on rappelle à l'esprit les *œuvres* qu'on vient de nommer.

Ce morceau est un parallèle, comparaison suivie entre deux choses ou deux personnes.

## Composition

### SUR UN VIEUX MANTEAU

Vous supposerez...ou bien que ce manteau est à vous et vous direz alors quel souvenir il rappelle, ou bien que vous l'avez vu sur le dos d'une pauvre femme et vous imaginerez l'histoire.

#### Développement.

La mère Julien était autrefois l'une de nos voisines, au village que j'habitais. Nous étions bons amis ensemble : vieille, impotente, privée de l'aide de ses enfants qui habitaient au loin, j'avais souvent occasion de lui rendre de petits services, qui m'avaient valu toute son amitié.

Quand je pense à elle, je la vois couverte d'un vieux manteau qu'elle ne quittait guère ; hiver comme été, on la voyait toujours vêtue de la même façon. Bien des fois elle m'avait raconté son histoire, et celle de son manteau.

Ce manteau c'était tout un poème ; l'ami, le compagnon de route de la bonne vieille.



Quand elle s'était mariée avec son Jules " qu'elle aimait de tout son amour " disait-elle, ils n'étaient riches, l'un et l'autre, que de jeunesse et de santé. A cette époque les jeunes filles pauvres n'avaient garde de faire la dépense luxueuse d'une toilette blanche, le jour de leur mariage. Aussi le principal cadeau de noces acheté par Jules avait été un bon et chaud manteau d'étoffe noire, que l'épousée avait été bien fière de draper sur ses épaules.

Elle le porta encore au lendemain de la nocce, puis elle le serra soigneusement dans le buffet d'érable, et il n'en sortait guère que pour les grandes fêtes. Bientôt même, les soucis de la mère Julien, comme on l'appelait, augmentant avec les enfants et la pauvreté, elle ne songeait plus à se parer comme une jeunesse, et le manteau restait oublié au milieu du linge de la famille.

Un jour, Paul, le petit dernier, tomba malade ; il fallut aller chercher le médecin à la ville. Jules partit, malgré le froid et la neige, on était en décembre, et la température était rigoureuse.

—Tiens, dit la Julien à son mari, prends le manteau, tu l'endureras bien pendant le voyage.

Quand le petit fut guéri, elle songea à le remettre en place le manteau ; hélas ! qu'il était frippé ! les hommes sont si peu soigneux ! pauvre manteau, il n'était plus jeune, lui non plus.

Les enfants commençaient à grandir, quand Jules mourut après neuf jours de maladie, d'une fluxion de poitrine attrapée un jour d'hiver, dans le bois du deuxième Rang.

Les petits n'avaient guère de vêtements convenables, pour les funérailles ; avant le départ pour l'église, la Julien jeta son manteau sur les épaules de l'ainée des filles. Deux jours après, quand elle voulut remettre un peu d'ordre dans la pauvre maison, malgré les larmes qui ne cessaient de couler de ses yeux, elle vit qu'il y avait un accroc dans le bas de son manteau.

Et elle se dit, dans sa pauvre tête de femme affligée, que des accrocs, il y en avait partout maintenant, à sa jeunesse, à son bonheur, à son manteau !

Ah ! elle eut bien de la misère à élever les enfants ; le ménage était bien pauvre, et, chaque hiver, le vieux manteau servait de couverture sur le lit des deux plus jeunes. A quel état le réduisit cet usage, on le devine sans peine, et pourtant il était si solide, d'étoffe de si bonne qualité, il fut si souvent raccommode, qu'il faisait toujours bonne figure.

Il vint pourtant un jour où la mère Julien pensa que ce ne serait pas trop de fierté de s'en servir ; elle était trop pauvre pour acheter des robes, et puisque le manteau était encore bon à quelque chose, pourquoi donc n'en pas faire usage ?

Désormais on ne vit jamais la pauvre vieille sans son vieux manteau ; le jour, il la préserve de la bise et la nuit, il réchauffe ses jambes alourdies par les rhumatismes.

—Je mourrai avec, disait-elle quelquefois ; en le voyant sur mon lit d'agonie, il me rappellera toutes les misères de ma vie, et j'aurai moins de peine à sortir de ce monde.

J'étais présent, quand la Julien mourut. Sa fin fut très édifiante. Elle mourut doucement, sans agonie, après avoir reçu pieusement les Sacrements de l'Église. Les voisines eurent beau chercher un drap dans le vieux buffet, il n'y en avait point. Comment faire pour l'ensevelir ?

On l'ensevelit dans son manteau, et j'imagine qu'aucun suaire ne lui eût été plus agréable.

## Enseignement agricole

## Exercices spéciaux pour les écoles rurales

## I

## LA VIE DES PLANTES.

La *modification* de la sève par l'air est connue sous le nom de *respiration* ; cet acte de la vie végétale a lieu sous l'influence de la chaleur et de la lumière. Pendant le jour, les feuilles, les écorces décomposent l'air, retiennent son carbone, et laissent échapper l'*oxygène* qui est combiné. Durant la nuit, le contraire a lieu. Ainsi, dans l'obscurité, les plantes fixent l'*oxygène* et dégagent de l'acide carbonique, gaz qui n'est pas respirable. Ces phénomènes expliquent pourquoi il y a danger de laisser une certaine quantité de fleurs et de fruits dans un appartement habité et fermé pendant la nuit. La négligence sur ce point cause, chaque année, de regrettables et funestes accidents.

ANNOTATION. — *Modification* : On entend ici par modification le changement qui s'opère dans la manière d'être de la sève ; par l'action de l'air et de la chaleur. En grammaire, on le dit de toute particularité, de toute circonstance qui étend ou restreint le sens d'un mot ; c'est la fonction de l'adjectif auprès du nom, et de l'adverbe auprès du verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe. — *Oxygène* : Un des éléments qui composent l'air atmosphérique ; il est nécessaire à l'entretien de la vie et à toutes les combustions que nous faisons pour procurer de la lumière et de la chaleur. Les plantes s'approprient l'oxygène et l'hydrogène de l'eau qu'elles décomposent — *Qui n'est pas respirable* : Proposition incidente qui pourrait être rendue par l'adjectif *irrespirable*, signifiant impropre à la respiration. On peut remarquer ici que la syllabe *irr* est une particule qui se place devant un grand nombre de mots et leur donne un sens négatif : *irrésolu* — *irréfléchi* — *irresponsable* — *irréprochable* — *irrégulier* — *irrémédiable*, etc.

## II

## LE PRÉSENT ET LE FUTUR

Aujourd'hui je vais à la campagne, demain j'irai à la ville. Aujourd'hui les moissonneurs coupent le blé, demain ils couperont l'avoine. Aujourd'hui je travaille peu, demain je travaillerai beaucoup. Aujourd'hui tu étudies ta leçon de grammaire, demain j'étudierai celle d'histoire. Aujourd'hui mon père achète une voiture, demain il attellera le cheval. Aujourd'hui je coupe l'herbe, demain elle séchera.

## Rédaction

LE FUMIER. — Expliquer le soin que l'on doit prendre du tas de fumier pour éviter la déperdition des principes azotés. Quel est le rôle du purin ? Comment doit-on l'utiliser ?

Développement. — Le fumier est le meilleur des engrais ; c'est aussi le plus ancien. Sa richesse repose sur sa composition en azote, en potasse, en acide phosphorique et en chaux.

Le principe azoté du fumier provoque la formation du terreau et atteint comme engrais une valeur égale à plus du tiers du tas de fumier : pour ces deux raisons, il faut empêcher la déperdition de l'azote.

Le cultivateur soigneux emploie divers moyens pour conserver cette substance dans le fumier. Il évite d'abord de faire séjourner cet engrais à l'étable ou à l'écurie, attendu que le piétinement des bestiaux et la chaleur des locaux où ils habitent favorisent le dégagement d'ammoniaque, composé azoté. Lorsque le fumier est en tas, dans la cour, le fermier le fait piétiner par couches successives pour empêcher l'air de pénétrer à l'intérieur des tas et d'y produire des moisissures qui consomment aussi une partie de l'azote. Certains cultivateurs construisent leurs tas en hauteur, les abritent des rayons trop chauds du soleil par des hangars ou des toitures en branchages, les recouvrent de quelques pelletées de terre bien sèche, ce qui retarde ou empêche aussi l'éva-

poration des principes azotés. D'ailleurs, ces pratiques recommandées aujourd'hui ne sont pas nouvelles : elles étaient déjà, pour la plupart, mises en œuvre du temps des Romains, ainsi que nous l'apprend Columelle, un savant qui vivait au premier siècle de notre ère.

Le purin est un liquide donné par le fumier ; il provient surtout des urines des bestiaux ; il est composé à la fois d'azote, d'acide phosphorique et de potasse ; il a une grande valeur fertilisante que les végétaux s'assimilent facilement ; cette valeur atteint presque le second tiers du tas de fumier : d'où la nécessité de conserver ce liquide par l'usage des plates formes étanches et des fossés à purin. Son rôle immédiat est d'empêcher la fermentation trop vive du fumier ainsi que l'évaporation des vapeurs ammoniacales : à cet effet, on le répand sur le tas à intervalles réguliers, soit à l'aide d'une pompe correspondant à une fosse à purin, soit simplement à l'aide de seaux ou de pelles en bois ; c'est un autre moyen, et non des moindres, à ajouter à ceux déjà énumérés pour conserver l'azote du fumier.

On utilise également le purin dans les champs et dans les jardins. Mais il doit être étendu de plusieurs fois son volume d'eau. Il favorise principalement le développement des racines et des parties vertes de la plante ; on l'emploie surtout sur les céréales qui jaunissent, sur les prairies naturelles et artificielles, sur les betteraves et les pommes de terre, sur les épinards, les laitues et les choux, en choisissant, pour l'arrosage, un temps humide, car par un temps sec, il serait à craindre que le purin ne brûlât les plantes.

E. DELIEGE.

### Lecture et récitation

#### VOIX DES CHAMPS

Va, chante, ô laboureur, afin qu'en ses entrailles  
 La terre avec amour reçoive tes semailles,  
 Afin que, par moment,  
 L'âme des bœufs que la chair tient enveloppée,  
 Quand tu la berceras avec la mélodie,  
 Frémisse doucement.  
 Chante, ô semeur ! Depuis qu'en un rythme sublime  
 Le Créateur a fait retentir sur l'abîme  
 Son *fiat* éclatant,  
 Le rythme est souverain, le rythme est salulaire,  
 Tout ce qu'on entreprend de sacré sur la terre  
 S'accomplit en chantant.  
 Chante, et qu'aussi ta voix austère, soit mâle ;  
 Et lorsque tes blés mûrs, en un remous d'or pâle,  
 Onduleront aux vents,  
 Pendant les soirs d'été, pareil à ton cantique,  
 Un chant s'élèvera, vénérable et mystique,  
 De leurs épis mouvants.

LOUIS MERCIER.

### Phrase à étudier

(Au tableau noir)

*Défricher, labourer, semer, c'est la noblesse de la main de l'homme ; c'est presque aussi beau que de porter le drapeau.*

LAURE CONAN.

(l'Oublié) (1)

(1) Roman canadien couronné par l'Académie française.



## Enseignement Anti-Alcoolique

## DICTÉES

## I

## L'INTEMPÉRANCE

L'intempérance augmente chaque jour, partout et à tous les degrés de l'échelle sociale le nombre de ses victimes, et par là fait plus de mal que les épidémies les plus terribles, que les catastrophes passagères les plus effroyables ; ce qui a fait dire à un homme d'État éminent, qu'elle est plus à redouter que la peste, la famine, la guerre, les trois fléaux historiques. Cette parole désolante reçoit sa pleine application dans notre propre pays. A voir ce qui se passe sous nos yeux, dans bon nombre de nos paroisses, et à côté de l'invasion croissante du mal, à voir l'incurie, la connivence même d'un trop grand nombre, nous sommes saisi d'effroi en pensant que notre peuple, s'il n'y prend garde, se laissera envahir et décimer par un ennemi que l'on peut encore combattre avec succès, si nous pouvons gagner à la lutte la bonne volonté et le courage de ceux qu'il n'a pas encore réduits en sa triste servitude.

MGR EMARD.

(Lettre pastorale)

## II

## PROGRÈS EFFRAYANTS DE L'ALCOOLISME

Les campagnes sont atteintes comme les cités, et la santé des paysans est aussi menacée que celle des travailleurs de la ville : car ce serait une grave erreur de croire que les cultivateurs sont à l'abri du fléau. Malheureusement, à la campagne comme à la ville, on abuse des liqueurs enivrantes.

Ce ne sont pas, du reste, les travailleurs manuels, les ouvriers agricoles et les ouvriers des villes qui sont seuls atteints. Il y a des alcooliques, et en nombre considérable, dans toutes les catégories sociales.

QUESTIONS.—I. —Donner un mot dérivé de *industrie*, *erreur* :

—Industrie : *industriel*.

Erreur : *erroné*.

II.—Donner plusieurs verbes ayant la même terminaison que *atteindre* et rappeler la règle qui les concerne :

—Les verbes comme *atteindre*, *teindre*, *peindre*, *dépeindre*, *seindre*, *enfreindre*, changent à l'indicatif présent *ds, ds, d*, en *s, s, l*.

(Exemple : ) *J'atteins, tu atteins, il atteint.*

## Lectures en classe

## I

## AVIS DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE (FRANCE) SUR LES DANGERS QU'ENTRAÎNE L'ABUS DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Lisez et résumez : écrivez ensuite, d'après le *Dictionnaire*, le sens des mots en italique.

« Introduite dans un estomac vide, l'eau-de-vie, même à dose très modérée, le *congestionne*, excite ses *contractions* et augmente la *sécrétion* des sucres *digestifs*. Ces effets directs, beaucoup moins prononcés lorsque l'estomac est rempli d'aliments, sont d'ailleurs passagers et disparaissent sans laisser de traces si l'*ingestion* de l'eau-de-vie est *accidentelle*. Si elle se reproduit fréquemment, elle devient habituelle, la rougeur *congestive* est plus vive, plus persistante ; une *inflammation* se développe, les sucres *digestifs* deviennent plus rares et font place à des liquides *nuisibles* au travail de la digestion : à la longue, survient un travail d'*ulcération*, un épaissement, une *induration* qui, en *paralysant* l'estomac et en arrêtant ses *sécrétions* utiles, le rendent incapable de digérer,

“ Absorbé et mis en rapport avec la *substance* du *cerveau*, l'alcool en *exalte* les *fonctions*. C'est d'abord une simple excitation, puis un véritable *délire*, aboutissant tantôt à une agitation extrême, tantôt à une crise de fureur, tantôt enfin à un état de *prostration* où, comme une masse inerte, l'ivrogne tombe ivre mort.

“ Quand l'action de l'alcool, même légère, se répète chaque jour, au simple ébranlement nerveux succède la *congestion* de cerveau, enfin le *ramollissement*. Surviennent des maux de tête persistants, des *vertiges*, des *hallucinations*, un affaiblissement *graduel* des facultés intellectuelles et morales, la paresse d'esprit, la perte de la mémoire, l'embarras de la parole, le tremblement des membres, des accès passagers de délire, alternant souvent avec des accès d'*épilepsie*.—surtout quand le buveur a fait usage habituel de l'absinthe,—et finalement la *folie*, l'*imbécilité*, la *paralysie*, ”

(*La suite au mois de mai.*)

## II

### LES DEUX IVROGNES

Deux hommes s'avançaient, qui sortaient d'un cabaret voisin ; ils étaient ivres, se tenaient par le bras, zigzaguaient dans le chemin, chantant des chansons bachiques d'une voix enrouée, puis s'arrêtant, s'injuriaient mutuellement. Quand ils eurent épuisé les mots les plus grossiers de leur répertoire, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, en pleurant ; mais, du choc, ils furent renversés tous les deux ; l'un alla choir dans le fossé, l'autre se heurta violemment à un arbre qui le blessa au front. Ce furent alors des lamentations, des jurons, des hoquets, des cris de bête.

FLAINVILLE.

## Lecture et Récitation

### VŒUX AU SEIGNEUR

Seigneur, continuez vos dons à cette terre :  
Souriez-lui toujours, puisque vous l'aimez bien ;  
Bénissez l'eau, le sel, le froment salutaire.  
Donnez à tous ses fils le pain quotidien !

Donnez-nous, dans la paix d'une famille unie,  
Avec l'aide aux plus las sous le fardeau ployés,  
La force du travail, la grâce du génie,  
Plus d'épis aux moissons, plus d'enfants aux foyers !

GUSTAVE ZIDLER.

(*La Terre divine.*)

## MATHÉMATIQUES : ARITHMÉTIQUE, CALCUL MENTAL

60. Comptez de 9 en 9 jusqu'à 108. Faites l'inverse.
61. Deux fois 9 ? 3 fois 9 ? 4 fois 9 ? Ainsi de suite jusqu'à 12 fois 9 ?
62. Faites l'inverse : 9 fois 12 ? 9 fois 11 ? 9 fois 10 ? Ainsi de suite jusqu'à 9 fois 2 ?
63. Neuf en 9 ? 9 en 18 ? Ainsi de suite jusqu'à 9 en 108 ?
64. Partant de 1, comptez par 9 jusqu'à 109. Partant de 109 faites l'inverse.
65. Partant de 2, comptez par 9 jusqu'à 110. Partant de 110 faites l'inverse.

66. Partant de 3, comptez par 9 jusqu'à 111. Partant de 111 faites l'inverse.

67. Partant de 4, comptez par 9 jusqu'à 112. Partant de 112 faites l'inverse.

68. Partant de 5, comptez par 9 jusqu'à 113. Partant de 113 faites l'inverse.

69. Partant de 6, comptez par 9 jusqu'à 114. Partant de 114 faites l'inverse.

70. Partant de 7, comptez par 9 jusqu'à 115. Partant de 115 faites l'inverse.

72. Partant de 8, comptez par 9 jusqu'à 116. Partant de 116 faites l'inverse.

73. Neuf en 9? 9 en 10? 9 en 11? 9 en 12? Ainsi de suite jusqu'à 9 en 116?

74. Comment appelle-t-on les caractères avec lesquels on représente les nombres? Rép. Les caractères avec lesquels on représente les nombres s'appellent *chiffres*.

75. Combien y a-t-il de chiffres? Citez ces chiffres. Rép. Il y a 10 chiffres qui sont : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, et que l'on nomme *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, zéro*.

76. Quel est le chiffre qui n'a pas de valeur? A quoi sert-il? Rép. Le chiffre qui n'a pas de valeur est le chiffre **0** qui signifie *rien*. "Le zéro est destiné à tenir la place de l'ordre qui manque dans un nombre. On peut remarquer que placé à la gauche d'un nombre, il n'a aucune influence sur la valeur de ce nombre : tandis que, s'il se trouve à la droite du nombre, il donne à chaque chiffre une valeur **10** fois plus grande, et par suite rend ce nombre **10** fois plus grand.

77. Quel rang occupe le chiffre qui représente : 1° des unités, 2° des dizaines, 3° des centaines? Rép. Dans un nombre entier, le chiffre qui représente les unités est, à partir de la droite, au 1er rang : le chiffre qui représente les dizaines, au 2e, et celui qui représente les centaines, au 3e.

78. Quel est le chiffre : qui représente 1° les unités, 2° les dizaines, 3° les centaines, dans chacun des nombres 5—28—60—413—520—609—1418—3027? Rép. Les chiffres qui représentent les unités sont : 5 dans 5—8 dans 28—0 dans 60—3 dans 413—9 dans 609—8 dans 1418—7 dans 3027.

Les chiffres qui représentent les dizaines sont : 2 dans 28—6 dans 60—1 dans 413—2 dans 520—0 dans 609—1 dans 1418—2 dans 3027.

Les chiffres qui représentent les centaines sont : 4 dans 413—5 dans 520—6 dans 609—4 dans 1418—0 dans 3027.

#### PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

40. Dans un atelier il y a des hommes, des femmes et des enfants ; il y a 3 fois plus d'hommes que d'enfants. et le nombre de ces derniers est moitié de celui des femmes. Les hommes gagnent \$1.05 par jour, les femmes \$0.45, et les enfants \$0.30. Combien y a-t-il d'hommes de femmes et d'enfants, sachant que le samedi soir la paye totale de la semaine se monte à \$156.60?



41. Une couturière gagne \$5.70 par semaine; elle dépense par jour \$0.50 pour sa nourriture; elle paye \$10 de loyer par terme (3 mois) et son entretien lui revient à \$37.30 par an: quelle est son économie au bout de l'année?

42. Deux sœurs ont acheté ensemble 69 verges de toile pour \$24.15; l'une a payé \$9.80; combien chaque sœur a-t-elle eu de verges?

43. Un marchand a acheté 75 verges de drap à \$2.75 la verge; il désire vendre ce drap de façon à gagner \$45 sur le tout: combien doit-il vendre la verge?

44. Un entrepreneur paye des ouvriers \$1.35 par jour: combien en emploie-t-il, sachant que, pour leur payer 15 jours de travail, il lui faut \$506.25?

45. Un marchand a acheté 144 mouchoirs de coton qui lui reviennent à \$18.72: combien doit-il vendre la douzaine de ces mouchoirs pour gagner \$4.32 sur le tout?

46. Un entrepreneur a employé pendant 18 jours 46 ouvriers qu'il paye à raison de \$1.25 par jour: combien un ouvrier a-t-il reçu pour les 18 jours et quelle a été la somme nécessaire pour payer tous les ouvriers?

*Solutions :*

40. Pour un enfant qui reçoit \$0.30, il y a deux femmes qui reçoivent \$0.90, et trois hommes qui reçoivent \$3.15; total  $\$0.30 + \$0.90 + \$3.15 = \$4.35$ . Or la paye d'un jour est  $\$156.60 \div 6 = \$26.10$ .

Donc il y aura autant d'enfants que \$4.35 sera contenu de fois dans \$26.10, ou  $\$26.10 \div \$4.35 = 6$  enfants. Donc il y a  $6 \times 2 = 12$  femmes et  $6 \times 3 = 18$  hommes.

41.  $\$0.50 \times 365 = \$182.50$ , somme dépensée pour sa nourriture.

$\$10. \times 4 = \$40$ , somme dépensée pour le loyer.

$\$182.50 + \$40. + \$37.30 = \$259.80$ , total des dépenses.

$\$5.70 \times 52 = \$296.40$ ; total des recettes.

$\$296.40 - \$259.80 = \$36.60$ , montant de ses économies.

42.  $\$24.15 \div 69 = \$0.35$ , prix d'une verge.

$\$9.80 \div \$0.35 = 28$  verges, ce que la sœur qui a payé \$9.80 a reçu.

$69 - 28 = 41$  verges, ce que la deuxième sœur a reçu.

• 43.  $\$45 \div 75 = \$0.60$ , le gain sur une verge.

$\$2.75 + \$0.60 = \$3.35$ , le prix de vente d'une verge.

44.  $\$1.35 \times 15 = \$20.25$ , ce qu'un ouvrier recevrait pour 15 jours de travail.

Il emploie autant d'ouvriers qu'il y a de fois \$20.25 en \$506.25.

$\$506.25 \div \$20.25 = 25$  ouvriers.

45.  $144 \div 12 = 12$  douzaines.

$\$4.32 \div 12 = \$0.36$ , le bénéfice sur une douzaine.

$\$18.72 \div 12 = \$1.56$ , prix d'achat d'une douzaine.

$\$1.56 + \$0.36 = \$1.92$ , prix de vente d'une douzaine.

46.  $\$1.25 \times 18 = \$22.50$ , ce qu'un ouvrier a reçu pour les 18 jours.

$\$22.50 \times 46 = \$1035$ , somme nécessaire pour payer 46 ouvriers pour 18 jours de travail.

## PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

42. Une personne, qui meurt sans laisser d'enfants, lègue le  $\frac{1}{3}$  de sa fortune à un de ses neveux, à un autre la même somme plus \$1300, et aux pauvres une somme de \$2500 qui forme le reste de sa fortune. Quel est le montant de cette fortune, et combien a eu chaque neveu ?

43. Une aspirante doit faire un problème dans un temps déterminé : elle emploie le  $\frac{1}{12}$  de ce temps pour trouver la marche à suivre, le  $\frac{1}{3}$  pour faire les opérations, le  $\frac{1}{8}$  pour vérifier ses calculs, le  $\frac{1}{4}$  pour rédiger la solution et le  $\frac{1}{5}$  moins 4 minutes, pour relire. Elle remet sa copie 5 minutes avant l'heure fixée, combien de temps lui accordait-on pour faire ce problème ?

44. Un spéculateur a acheté une propriété à raison \$60. l'acre. Il en a revendu le  $\frac{1}{3}$  à raison de \$67.20 l'acre, le  $\frac{1}{4}$  à \$68. l'acre et le reste à \$72. l'acre. Sachant qu'il a fait sur le tout un bénéfice de \$2256, on demande : 1° La surface de cette propriété ; 2° combien on a gagné pour une piastre sur le prix d'achat ; 3° combien on a gagné pour une piastre sur le prix de vente ?

45. Deux couturières travaillent ensemble. La première gagne par jour  $\frac{1}{4}$  de plus que la deuxième, au bout d'un certain temps la première qui a travaillé 10 jours de plus que la deuxième, a reçu \$25 et la deuxième \$16. Combien chacune gagnait-elle par jour ?

46. Une marchande a acheté des pommes à 15¢ la douzaine. Après un triage convenable, elle en forme trois tas : l'un de qualité supérieure, comprenant le tiers de son achat ; le second de qualité moyenne, représente le  $\frac{1}{5}$  ; et le troisième, de qualité médiocre, comprend le reste. Elle se propose de revendre la 1re partie à 20¢ la douzaine, le 2e à 18¢ et le 3e à 16¢. Dans ces conditions, elle réalisera un bénéfice de \$22.14. Combien de douzaines de pommes avait-elle achetées ?

47. Deux personnes ont l'une \$25.50 et l'autre \$50.55. Elles dépendent chacune la même somme et ce qui reste à la première égale les  $\frac{3}{8}$  de ce qui reste à la seconde. Quelle est leur dépense ?

*Solutions :*

42. Le premier neveu reçoit  $\frac{1}{3}$  de la fortune ; le 2e neveu reçoit  $\frac{1}{3}$  de la fortune plus \$1300, et les pauvres reçoivent le reste, une somme de \$2500. Ainsi la fortune est égale à  $\frac{1}{3}$  de la fortune +  $\frac{1}{3}$  de la fortune + \$1300 + 2500, ou à  $\frac{2}{3}$  de la fortune + \$3800 ; il s'ensuit que  $\frac{1}{3}$  de la fortune = \$3800 ; et  $\frac{2}{3}$  de la fortune = \$3800 x 3 = \$11400. Le 1er neveu reçut \$3800 ; le 2e, \$3800 + 1300 = \$5100.

43. L'aspirante a mis pour faire sa composition  $\frac{1}{12} + \frac{1}{3} + \frac{1}{8} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5}$  du temps moins 4 minutes =  $\frac{119}{120}$  du temps dont elle pouvait disposer, moins 4 minutes. Donc si elle avait employé ces 4 minutes de plus, elle n'aurait rendu sa copie qu'une minute au lieu de 5, avant l'heure fixée ; et cette





Le bénéfice sur 15 douz. aurait donc été de  $\$2.66 - \$2.25 = 41$  cts. Or le bénéfice réel est de  $\$32.14$  ; par conséquent la quantité réelle de pommes achetées contient autant de fois 15 douzaines que 41 cts est contenu de fois en  $\$22.14$ , ou  $(22.14 \div 0.41) \times 15 = 810$  douzaines. Rép.

47. Puisque les deux personnes ont fait la même dépense, la différence des sommes qu'elles possèdent est restée la même qu'auparavant, c'est-à-dire  $\$50.55 - \$25.50 = \$25.05$ . Or, ce qui reste à la première égale les  $\frac{3}{8}$  de ce qui reste à la seconde.  $\frac{8}{8}$  de ce qui reste à la seconde —  $\frac{3}{8}$  de ce qui reste à la seconde =  $\$25.05$  ;  $\frac{5}{8}$  de ce qui reste à la seconde =  $\$25.05$  ;

$$\frac{1}{8} \text{ de ce qui reste à la seconde} = \frac{25.05}{5} ;$$

$$\frac{3}{8} \text{ " " " " " " " } = \frac{25.05 \times 3}{5} = \$15.03$$

$$\frac{5}{8} \text{ " " " " " " " } = \frac{25.05 \times 5}{5} = \$40.08$$

Il reste à la 1<sup>re</sup>  $\frac{3}{8}$  de ce qui reste à la seconde, c'est-à-dire  $\$15.03$ , elle a dépensé  $\$25.50 - \$15.03 = \$10.47$ . Rép.

Il reste à la seconde  $\$40.08$ , elle a donc dépensé  $\$50.55 - \$40.08 = \$10.47$ . Rép.

## RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

107. Un capital augmenté des intérêts qu'il a produit en 10 mois donne  $\$5952$ . Ce même capital diminué des intérêts qu'il a produits en 17 mois égalerait  $\$5433.60$ . Quels sont le capital et le taux ?

108. On achète pour  $\$120,2$  pièces de drap d'égale longueur et de qualités différentes. On sait que 7 verges de la première valent autant que 5 verges de la seconde et que la différence des prix pour une verge est  $\$1.00$ . Calculez la longueur de chaque pièce de drap.

109. Deux ouvriers travaillent ensemble. Le premier, qui gagne  $40\%$  par jour de plus que le second, travaille pendant 36 jours et touche  $\$2.40$  de plus que le second, qui a travaillé 48 jours. Que's sont les salaires journaliers ?

110. Une personne a placé  $\$800$  à  $4\frac{1}{2}\%$  ; au bout de trois ans, elle retire capital et intérêts, pour placer le tout dans une affaire industrielle qui lui rapporte  $\$56.75$  par an. A quel taux est placé son argent ?

111. Quatre neveux se sont partagé l'héritage de leur oncle proportionnellement à l'âge de chacun. La somme des âges est de 60 ans ; les parts sont de  $\$8000$ , de  $\$12000$ , de  $\$15000$  et de  $\$25000$ . On demande l'âge de chacun des copartageants.

112. Des ouvriers qui travaillent ensemble sont repartis en trois groupes, dont le premier comprend 5 ouvriers de plus que le second et 8 de plus que le troisième. Les ouvriers du premier groupe sont payés  $\$1.80$  par jour et par homme, ceux du deuxième  $\$2.60$  et ceux du troisième  $\$3.40$ . La totalité des salaires s'élève à  $\$115.80$ . Combien y a-t-il d'ouvriers dans chaque groupe ?

113. Un cultivateur, tout en allant au marché, songeait que s'il pouvait vendre ses pommes  $4\%$  pièce, non seulement il pourrait acheter une chè-

vre qu'il convoitait, mais qu'il lui resterait encore 50¢. N'ayant trouvé acquéreur qu'à 3¢, il lui manque \$2.50 pour faire la somme dont il a besoin pour acheter la chèvre. On demande : 1° le nombre de pommes que le cultivateur avait ; 2° le prix de la chèvre ?

114. Un homme a fait de sa fortune deux parts, dont l'une est les  $\frac{3}{4}$  de l'autre. Il a placé la plus grande à  $5\frac{3}{4}\%$  par an et l'autre à  $5\frac{1}{4}\%$ . En 10 mois, le premier placement a rapporté \$870 de plus que le second. Quel est le montant de chaque placement ?

*Solutions :*

107. Intérêt du capital inconnu pendant 10 mois + 17 mois, c'est-à-dire pendant 27 mois :

$$\$5952 - \$5433.60 = \$518.40.$$

$$\text{Intérêt pendant 1 mois} = \frac{518.40}{27}$$

$$\text{Intérêt pendant 10 mois} = \frac{518.40 \times 10}{27} = \$192.$$

Le capital égale donc  $\$5952 - \$192 = \$5760$ . Rép.

$\$5760$  à  $1\%$  pendant 10 mois = \$48.

Le taux cherché sera d'autant de fois  $1\%$  qu'il y a de \$48 en 192.  $192 \div 48 = 4$ . Rép.  $4\%$ .

108. 5 verges de la 2<sup>e</sup> = 7 verges de la 1<sup>re</sup>.

1 verge " " " =  $\frac{7}{5}$  =  $1\frac{2}{5}$  verges de la 1<sup>re</sup>.

1 verge " " " = \$1. de plus que 1 vge de la 1<sup>re</sup>.

Donc  $\frac{2}{5}$  de verge de la 1<sup>re</sup> = \$1.

$\frac{1}{5}$  " " " " " =  $\frac{1}{2}$

$\frac{1}{5}$  " " " " " =  $\frac{1}{2} \times 5 = 2\frac{1}{2}$ , prix d'une verge de la 1<sup>re</sup>.

Une verge de la 2<sup>e</sup> =  $\$2\frac{1}{2} + 1 = \$3\frac{1}{2}$ .

Ainsi 1 verge de la 1<sup>re</sup> + 1 verge de la 2<sup>e</sup> =  $\$2\frac{1}{2} + \$3\frac{1}{2} = \$6$ .

Autant de \$6. qu'il y a dans \$120 autant de fois il y aura 1 verge de la 1<sup>re</sup> et une verge de la 2<sup>e</sup>.  $120 \div 6 = 20$ . Rép. 20 verges de chaque qualité.

109. Si le second n'avait travaillé, comme le premier, que pendant 36 jours, il aurait reçu  $40¢ \times 36 = \$14.40$  de moins que le premier. Mais il a travaillé 12 jours de plus que le premier ; dans ces 12 jours, il a donc gagné  $\$14.40 - \$2.40 = \$12$  ; par conséquent son salaire journalier est  $\$12 \div 12 = \$1$ . Celui du premier est  $\$1 + 40¢ = \$1.40$ .

110.  $\$800 \times 0.045 \times 3 = \$108$ , intérêt de \$800, à  $4\frac{1}{2}\%$  au bout de 3 ans.

$\$800 + \$108 = \$908$ , somme placée dans l'affaire industrielle.

$\$56.75 \div \$908 = 0.0625 = 6\frac{1}{4}\%$ . Rép.

111. La somme des parts =  $\$8000 + 12000 + \$15000 + 25000 = \$60000$ .

$$(60 \div 60000) \times 8000 = 8 \text{ ans.}$$

$$(60 \div 60000) \times 12000 = 12 \text{ ans.}$$

$$(60 \div 60000) \times 15000 = 15 \text{ ans.}$$

$$(60 \div 60000) \times 25000 = 25 \text{ ans.}$$

112. Rapportons d'abord les trois nombres d'ouvriers à celui du 3<sup>e</sup> groupe. Le premier groupe en contient 8 de plus que le 3<sup>e</sup>, et le 2<sup>e</sup>, qui en contient 5 de moins que le 1<sup>er</sup>, en contient 3 de plus que le 3<sup>e</sup>.

Ces 3 ouvriers du 2<sup>e</sup> groupe reçoivent  $\$2.60 \times 3 = \$7.80$   
 Les 8 " " 1<sup>er</sup> " " "  $\$1.80 \times 8 = \$14.40$

Total  $\$22.20$

Retranchons  $\$22.20$  de  $\$115.80$ . La différence  $\$93.60$ , représente le salaire de trois groupes égaux d'ouvriers. Or le salaire de 3 ouvriers, dont un de chaque groupe est égal à  $\$1.80 + \$2.60 + \$3.40 = \$7.80$ . Par conséquent, le nombre des ouvriers de chaque groupe est égal à  $\$93.60 \div \$7.80 = 12$ . D'où il suit que le 1<sup>er</sup> groupe est composé de  $12 + 8 = 20$  ouvriers, le 2<sup>e</sup> de  $12 + 3 = 15$ , et le 3<sup>e</sup> de 12.

113. En vendant les pommes 3<sup>e</sup> pièce au lieu de 4<sup>e</sup> il perdit 1<sup>e</sup> sur chaque pomme, comme conséquence au lieu d'avoir 50<sup>e</sup> de reste après l'achat de la chèvre il lui manquait  $\$2.50$ .

Ainsi une différence de 1<sup>e</sup> par pomme produisit une différence totale de  $\$0.50 + \$2.50 = \$3.00$ .

Il avait autant de pommes qu'il y a de 1<sup>e</sup> dans  $\$3.00$ .

$\$3.00 \div .01 = 300$  pommes.

300 pommes à 4<sup>e</sup> =  $\$12$ , ce qu'il aurait reçu s'il avait vendu les pommes à 4<sup>e</sup>.  $\$12 - \$0.50 = \$11.50$ , le prix de la chèvre.

114. En 10 mois le 1<sup>er</sup> placement a rapporté  $\$870$  de plus que l'autre.

En 1 mois le 1<sup>er</sup> a rapporté  $(870 \div 10)$  de plus que l'autre.

En 12 " " " " "  $(870 \div 10) \times 12 = \$1044$  de plus que l'autre.

Soit  $\$4$  la plus grande part, alors  $\$3$  sera la plus petite.

$\$4 \times .0575 = .23$ , intérêt de  $\$4$  pendant 1 an à  $5\frac{3}{4}\%$

$\$3 \times .0525 = .1575$  " " 3 " 1 " à  $5\frac{1}{4}\%$

La différence entre l'intérêt des deux placements =  $.23 - .1575 = 0.0725$ .

Autant il y a de fois  $\$.0725$  en  $\$1044$ , autant il y a de fois  $\$4$  dans la plus grande part et  $\$3$  dans la plus petite.

$1044 \div .0725 = 14400$  fois.

$14400 \times 4 = \$57600$ , la plus grande part.

$14400 \times 3 = 43200$ , " " petite part.

## ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

14. Deux capitaux, qui sont entre eux dans le rapport de 5 à 6, ont été placés, savoir: le plus petit pendant trois années un quart à  $5\frac{7}{10}\%$ : l'autre pendant deux années deux-tiers à  $4\frac{1}{4}\%$ . L'intérêt produit par le premier a surpassé de  $\$145.75$  celui qu'a donné le second. Déterminez ces deux capitaux.

15. Un marchand achète 18 chevaux et 14 bœufs moyennant  $\$3000$ ; une autre fois, il achète 12 chevaux et 26 bœufs au même prix, par tête, que les premiers et lui coûtant la même somme de  $\$3000$ . A combien lui revient chaque cheval et chaque bœuf?



16. Une dame bienfaitrice laisse en mourant une somme de \$35220.29 à partager entre deux orphelines qu'elle a adoptées. L'une a 16 ans, l'autre 11 ans. La somme doit être partagée de telle sorte que, les parts individuelles étant placées à intérêt simple à 5%, chacune des deux légataires touche la même somme au jour de sa majorité, c'est-à-dire, à 21 ans. Faites ce partage et calculez la somme que chacune des deux jeunes filles devra toucher.

14. Soient  $5x$ , le plus petit des capitaux et  $6x$  le plus grand.

$$5x \times \frac{5}{100} \times \frac{13}{4} = \frac{13x}{16}, \text{ l'intérêt du plus petit capital, pendant 3 années } \frac{1}{4} \text{ à } 5\%$$

$$6x \times \frac{425}{10000} \times \frac{8}{3} = \frac{17x}{25}, \text{ l'intérêt du plus grand.}$$

$$\frac{13x}{16} - \frac{17x}{25} = \$145.75. (1)$$

Multipliant (1) par 400, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$325x - 272x = 58300$$

$$\text{d'où } 53x = 58300$$

$$\text{et } x = \frac{58300}{53} = 1100$$

$$5x = \$1100 \times 5 = \$5500. \text{ Rép.}$$

$$6x = 1100 \times 6 = \$6600. \text{ Rép.}$$

15. Soient  $x$ , le prix d'un cheval et  $y$  le prix d'un bœuf.

$$18x + 14y = \$3000 \quad (1)$$

$$12x + 26y = 3000 \quad (2)$$

Multipliant (1) par 2 et (2) par 3, on a :

$$36x + 28y = \$6000 \quad (4)$$

$$36x + 78y = 9000 \quad (5)$$

Soustrayant (4) de (5), on a :  $50y = 3000 \quad (6)$

$$\text{d'où } y = \frac{3000}{50} = \$60 \text{ le prix d'un bœuf.}$$

Substituant \$840, la valeur de  $14y$  à  $y$  dans (1), on a :

$$18x + \$840 = \$3000 \quad (1)$$

Transposant, on a :  $18x = \$3000 - \$840 = \$2160$

$$\text{d'où } x = \frac{\$2160}{18} = \$120, \text{ le prix d'un cheval.}$$

16. Soit  $x$ , la part de l'orpheline âgée de 11 ans. Cette somme restera à intérêt pendant 10 ans à 5%.

$$x \times \frac{5}{100} \times 10 = \frac{5x}{10}, \text{ l'intérêt de } x \text{ pendant 10 ans.}$$

$$x + \frac{5x}{10} = \frac{15x}{10} = \frac{3x}{2} = \text{ce que l'orpheline âgée de 11 touchera à 21 ans.}$$

Soit  $y$ , la part de l'orpheline âgée de 16 ans. Cette somme restera à intérêt pendant 5 ans.

$$y \times \frac{5}{100} \times 5 = \frac{y}{4}, \text{ l'intérêt d}'y \text{ pendant 5 ans.}$$

$$y + \frac{y}{4} = \frac{5y}{4}, \text{ ce que l'orpheline âgée de 16 ans touchera à 21 ans.}$$

$$x + y = 35220.29 \quad (1)$$

$$\frac{3x}{2} = \frac{5y}{4} \quad (2)$$

$$\text{Multipliant (2) par 4 et transposant, on a : } 6x - 5y = 0 \quad (5)$$

$$\text{Multipliant (1) par 5, on a : } 5x + 5y = 176101.45 \quad (4)$$

$$\text{Ajoutant (4) à (3), on a : } 11x = 176101.45 \quad (5)$$

$$\text{d'où } x = \frac{176101.45}{11} = 16009.22 \quad (6)$$

Substituant la valeur de  $x$  à  $x$  dans (1), on a :  $16009.22 + y = 35220.29$  (7)  
 $y = 35220.29 - 16009.22 = 19211.07$

16009.22, la part de la plus jeune + l'intérêt de cette somme à 5,0%, pendant 10 ans =  $\$16009.22 + 8004.61 = \$24013.83$ .

19211.07, la part de la deuxième + l'intérêt de cette somme à 5,0% pendant 5 ans =  $19211.07 + \$4802.77 = \$24013.84$ .

### Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites ou faites faire à chaque problème, la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

#### RACINE CUBIQUE

Quel est le volume d'un cube dont l'arête est de 2 pouces ?  $2 \times 2 \times 2 = 8$ .

Quelle est l'arête d'un cube dont le volume est de 8 pouces. Il est évident que l'arête de ce cube est le nombre qui, multiplié deux fois par lui-même, produit 8, ou plus correctement le nombre qui, employé comme facteur trois fois, produit 8. Dans le cas présent le facteur est 2. Deux est appelé la racine cubique de 8. Ainsi la racine cubique d'un nombre est le nombre qui, employé comme facteur trois fois, reproduit le nombre proposé.

Quelles sont les racines cubiques de 27 ? de 64 ? de 125 ? de 216 ? de 343 ? de 512 ? de 729 ? de 1000 ?

Rép. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Il est absolument nécessaire de savoir les racines cubiques de ces nombres par cœur.

Extraire la racine cubique d'un nombre, c'est chercher par le calcul cette racine cubique.

**Premier principe** — La racine cubique d'un nombre représenté par un, deux ou trois chiffres est un nombre d'un chiffre, ou d'un chiffre plus une fraction : ainsi la racine cubique de 1, est 1 ; de 2, est 1 et une fraction ; de 3, 1 et une fraction, de 4, 1 et une fraction ; ..... de 8, 2 ; de 9, 2 et une fraction, ..... de 729, 9 ; de 730, 9 et une fraction ; ..... de 999, 9 et une fraction.

La racine cubique d'un nombre de quatre, cinq ou six chiffres est représenté par deux chiffres, ou par deux chiffres et une fraction : ainsi la racine cubique de 1000 est 10 ; de 1001, 10 et une fraction, etc.

La racine cubique d'un nombre de sept, huit ou neuf chiffres est un nombre de trois chiffres ou de trois chiffres et d'une fraction. Ainsi de suite.

En extrayant la racine cubique d'un nombre on détermine, à l'inspection, le nombre de chiffres dont se compose la racine. Le principe que nous venons d'énoncer sert à cette fin.

On partage le nombre en tranches de trois chiffres chacune, en commençant par la droite ; la deuxième tranche, à gauche, peut n'avoir qu'un ou deux chiffres.

**Deuxième principe** : Le cube d'un nombre plus grand que 10 se compose du cube des dizaines, plus trois fois le carré des dizaines par les unités, plus trois fois les dizaines par le carré des unités, plus le cube des unités.

Soient  $d$ , les dizaines d'un nombre plus grand que 10, et  $u$ , les unités. Alors  $d + u$  le nombre.

$$(d + u)^3 = (d + u) \times (d + u) \times (d + u) = d^3 + 3d^2u + 3du^2 + u^3.$$

C'est de la formule  $d^3 + 3d^2u + 3du^2 + u^3$  qu'on se sert en extrayant la racine cubique

Soit à extraire la racine cubique de 17576.

Disposant le tableau des opérations de la manière suivante :

					$d + u$
				17'576.	2    6    Racine.
$3 d$	$3 d + u$	$(3 d + u) \times u =$		$8 = d^3$	
$3 d u + u^2$					
60	66	396	$1200 = 3 d^2$	$9576 = 3 d^2 u + 3 d u^2 + u^3$	
			$1596 = 3 d^2 + 3 d u + u^2$	$9576 = 3 d^2 u + 3 d u^2 + u^3$	

Effectuons les calculs comme suit : Le plus grand cube en 17 est 8, dont la racine est 2. Ne pas oublier que 2 étant le chiffre des dizaines représente 20 et par conséquent le 8 représente 8000, c'est-à-dire  $d^3$  le cube des dizaines.

Soustrayant 8000 de 17576, ou autrement soustrayant 8 de 17 et abaissant la tranche suivante, on trouve  $9576 = 3 d^2 u + 3 d u^2 + u^3$ , ou  $(3 d^2 + 3 d u + u^2) \times u$ ; 9576 est donc le produit des deux facteurs  $(3 d^2 + 3 d u + u^2)$ , et  $u$ , si nous avons  $un$  de ces facteurs, nous trouverions sûrement l'autre en divisant 9576 par le facteur connu; malheureusement nous n'avons qu'une partie, ( $d$ ) d'un des facteurs et nous sommes obligés de tâtonner quelque peu pour trouver l'autre partie.

$d$  étant = à 2 dizaines, ou 20;  $d^2 = 400$ ; et  $3 d^2 = 1200$ .

Ainsi, après avoir abaissé la première tranche, on trouve le triple carré des dizaines.

$d$  étant = à 2 dizaines, ou 20;  $3 d = 60$ ; on place 60 dans la dernière colonne à gauche.

Employant 1200 comme diviseur, on trouve qu'il est contenu 7 fois dans 9576; mais se rappelant que 1200 n'est qu'une partie du diviseur, on s'aperçoit que le nombre 7 est trop élevé, alors on prend 6. Si nous avons bien choisi,  $6 = u$  et nous pourrions compléter le diviseur.

Ajoutant 6 à 60 et posant la somme 66, dans la deuxième colonne marquée  $3 d \times u$ , puis multipliant 66 par 6, ( $3 d + u$ , par  $u$ )  $d$ , nous trouvons 396, ou  $3 d u + u^2$ , que nous écrivons dans la colonne marquée  $(3 d + u) \times u = 3 d u + u^2$ .

Ajoutant 396 à 1200, ou  $3 d u + u^2$  à  $3 d^2$ , nous trouvons 1596, ou  $3 d^2 + 3 d u + u^2$ .

Multipliant 1596 par 6, ou  $3 d^2 + 3 d u + u^2$  par  $u$ , nous trouvons 9576, ou  $3 d^2 u \times 3 d u^2 + u^3$ . La racine cubique est donc 26.

130. Quelle est l'arête d'un cube dont le volume est 1728 pouces cubes? Rép. 12 pouces.

131. Quelle est l'arête d'un cube dont le volume est 2197 pouces cubes? Rép. 13 pouces.

132. Quelle est l'arête d'un cube dont le volume est 4096 pouces cubes? Rép. 16 pouces.

133. Quelle est l'arête d'un cube dont le volume est 110592 pouces cubes? Rép. 48 pouces.—(A suivre.)

## LANGUE ANGLAISE

### DICTION

#### EARNING MONEY BY SILENCE

At an Indian fair there was a merchant who had a large elephant for sale. He saw an Englishman examining it with very great care—walking round and round it, putting his head on one side, and taking in everything. The merchant went up to him and whispered in his ear, "Don't say anything about that elephant till I've sold it, and I'll make you a present." "All right," said the Englishman. After the elephant had been sold, the merchant gave him one-tenth of the price he had got for it, saying, "Now, will you tell me how you found out that blemish on the left foreleg of the elephant? I thought it was quite hidden." "I did not find any blemish," said the Englishman. "Then why did you look so carefully at every part of the elephant." "Because I had never before seen one, and wanted to know what it was like".



## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

## Lettre d'une institutrice

(Pour l'Enseignement Primaire.)

SEPTIÈME LETTRE

Mars 1904.

Ma chère amie,

Je tiens ma promesse. Je t'envoie une copie de la réponse que m'a adressée le Révérend Père H.

“Ma chère enfant,

“J'ai lu votre lettre avec intérêt et elle ne m'a pas du tout surpris. Votre histoire est celle de bien d'autres. L'ennemi des âmes ne se convertira jamais. Toujours son rôle sera le même : jeter le désordre et répandre les ténèbres partout où il a l'intention de se cacher. Votre route a donc été frayée par plus d'un — ce n'est pas un chemin nouveau que vous parcourez... Voyez-vous, ma chère enfant, la vocation religieuse est un trop grand trésor pour l'avoir sans peine. Il faut bien la payer un peu par des luttes, des angoisses, et quand nous aurons assez souffert, le bon Dieu nous mettra en possession de ce trésor. . . . Ce sera encore l'avoir pour rien, tant il est précieux.

“Vous parlez magnifiquement de la dignité d'une bonne chrétienne. Si le bon Maître vous appelle à l'état conjugal, je suis le premier à vous dire : “Entrez-y”. — C'est un grand sacrement que le mariage, dit S. Paul. De plus, on ne se fait pas sa vocation sans la manquer. Chacun a son rôle en ce monde et ce rôle a été marqué par le Créateur Lui-même. Il n'y a qu'une question à résoudre : Où êtes-vous appelée? — C'est à vous-même d'en décider. Mais prenez garde : vouloir traverser l'océan sur une planche serait être insensé. Plus insensée encore serait celle qui voudrait traverser la mer de ce monde hors le vaisseau où le Céleste Pilote voulait la faire voguer. Si elle arrive au port, ce sera quasi miracle.

“Vraiment, ma chère enfant, je vous trouve bien naïve de croire que certaines jeunes filles montent sur les ailes de leur bon ange comme dans un ballon aérien, et vont atterrir au beau milieu d'un noviciat ; et les voilà novices ; et les voilà professes par la vertu d'une baguette magique. — Beau mérite que celui-là. Ainsi couvert de lauriers, est-on couvert de gloire ? — Avez-vous lu la vie des saints ? Je crois que non. Eh ! bien, faites-en une étude. Tâchez de vous familiariser avec elle tout autant qu'avec l'histoire : voire même avec les belles inspirations de Fénelon : — Et vous verrez que Celui qui a dit : “Que celui qui veut venir après moi prenne sa croix et me suive”, n'a pas pratiqué un chemin dérobé, tout couvert de fleurs, pour y faire passer ceux-ci ou ceux-là. Oh ! certes, avant tout autre, il eût fait suivre cette charmante

route à sa mère et à ses amis de choix. C'est autrement qu'en a agi le bon Maître. A ses plus intimes les plus pesantes croix. Reste à changer le rôle dans l'autre vie. Comment, ma fille, vous avouez franchement et avec beau-coup de droiture, que la mort offre plus de sécurité dans le cloître qu'ailleurs, vous êtes pénétrée de cette vérité et vous seriez assez légère pour sacrifier ces convictions contre l'espérance d'un bonheur terrestre que vous n'atteindrez même pas ! Mais, supposons que vous l'atteigniez—ce qui n'arrive jamais—combien longtemps en jouerez-vous ? Je vous laisse à ces réflexions. Je prie Dieu de vous éclairer. Qu'Il vous fasse comprendre que son joug est doux et son fardeau léger. L'heure qui mettra fin à vos indécisions va bientôt sonner : Je la vois venir. Avant peu, vous chanterez le *Te Deum* de l'action de grâce dans la terre promise. Adieu. Je vous bénis.

“ Votre tout dévoué en N. S.

\*\*\* ”

N. B.—Je te laisse à penser quelle impression m'a produite cette lettre. Les petits traits d'ironie ont eu le don de me plaire et de me remettre en meilleure assiette. A bientôt

Ta sincère,

HELENE,

*Institutrice.*

—  
HUITIÈME LETTRE

*Avril 1904*

Ma chère amie,

Enfin, le sort en est jeté. Mon parti est pris définitivement. Je serai religieuse ! Après tout, il n'y a pas de risque à courir. Deux années de probation sont là pour décider du résultat de ma démarche. Ainsi que je te l'ai dit, je penche vers une communauté enseignante. Vers laquelle m'acheminerais-je ? Certains monastères ont, pour mon goût, une clôture trop étroite (1). Il me faut de l'horizon, les beautés de la nature à considérer. L'attrait ne se dispute pas. Mais je ne voudrais pas, non plus, être libre de revoir mes pénates. Une fois le sacrifice fait, je compte qu'il y restera. Le couvent de Jésus-Marie, de Sillery, m'irait bien, je crois. Il est probable que je vais tendre mes voiles de ce côté. Le vent m'y porte doucement. L'éducation de la jeunesse à laquelle les religieuses de cette communauté se livrent avec tant de zèle (2) est une tâche noble entre toutes. S'il est si méritoire de donner aux nécessiteux un pain matériel, quel mérite ne doit-ce pas être de

(1) NOTE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.—*De gustibus et coloribus non disputandum.* Les scolastiques du moyen âge avaient raison : “ Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer. ” De là il suit que l'on peut préférer le monastère au couvent non cloîtré, et *vice versa*.

(2) NOTE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.—Nous sommes convaincu que l'auteur distinguée de cette lettre serait prête à décerner le même éloge à toutes nos communautés enseignantes.

donner le pain de l'intelligence à tant d'âmes qui se meurent d'épuisement sans le savoir. C'est une vérité incontestable en notre siècle où les enfants sont nourris d'erreurs ou de sophismes si malsains. Quel bien ne fera pas dans la société une jeune fille sortie du couvent, armée de pied en cap contre tous les faux raisonnements qui pullulent dans les salons de nos jours. Quel bien ne fera-t-elle pas, à la tête d'une famille où, sous sa douce influence, la paix et le bonheur prendront gîte. Si elle a appris à être sérieuse, elle formera des générations imbues de ce grand principe : que la vie n'est pas une table de jeu ; que le sort éternel, une fois décidé, on n'a pas chance de se reprendre. Si elle est modeste, l'aisance règnera à son foyer. Si son âme est bien trempée, elle croquera la douleur sur son chemin sans se laisser abattre par ses coups.

Ce que je dis là, ma chère amie, n'est pas dû à l'influence d'un rêve imaginaire, c'est une réalité dans toute l'acception du mot. Donnons de bonnes femmes à la société : des femmes pénétrées de leurs devoirs, et les nations seront renouvelées. Comment veux-tu que des mères frivoles forment des jeunes gens sérieux ? Ce rôle important que je décris, c'est au couvent qu'on apprend à le jouer. Vois-tu, il s'échappe du sanctuaire un air vivifiant pour l'âme. On ne fréquente pas la même personne pendant plusieurs années sans prendre quelque chose de ce qui est en elle. On ne fréquente pas le roi du ciel et sa cour de Vierges sans prendre, non plus, quelque chose de la grandeur de leurs sentiments. Ainsi j'entrevois la tâche qui va m'échoir. Elle sera grande, mais le bon Dieu m'aidera à la remplir toute à sa gloire et à ma sanctification. Prie pour moi, je te le rendrai.

Ton amie sincère,

HELENE,  
*Institutrice.*

---

### L'Institution des Sourdes-Muettes

Dirigée par les Sœurs de la Providence, Montréal

La création de cette Institution pour l'enseignement des filles sourdes-muettes, date de 1851, et est la seule du genre dans la province de Québec. Bien des difficultés ont entouré sa fondation.

Le personnel actuel se compose de 61 sœurs vocales, 13 sœurs coadjutrices, 14 sœurs sourdes-muettes et 2 aumôniers.

Il y a 250 élèves actuellement. Le Jardin de l'Enfance, ouvert et maintenu sur les instances de beaucoup de citoyens de la localité, a donné, sous la direction de cinq maitresses, l'éducation à cent petits garçons.

Le service médical est fait par trois médecins, dont deux spécialistes pour les maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

Il y a de plus les œuvres annexes de cette Institution. Les sœurs chargées de ces œuvres visitent et assistent les pauvres et les malades à domicile. Deux visitrices et quelquefois trois, dans la paroisse St-Louis de France, ont, en 1902, visité et assisté 70 familles et 72 en 1903.



Elles font deux fois par semaine une distribution de provisions de bouche et de vêtements au besoin.

La maison fournit de plus le local et le personnel nécessaire pour le fonctionnement d'un fourneau économique, ouvert en 1899.

Elles donnent en hiver le dîner et le souper à un grand nombre de pauvres, surtout d'enfants fréquentant les écoles.

6063 repas ont été servis en 1902-1903. De décembre dernier au 15 courant, 2225.

Les 250 filles sourdes-muettes forment deux départements distincts et séparés : l'internat pour les élèves, au nombre de 138, et l'asile, où 110 anciennes élèves continuent de recevoir ces secours intellectuels et corporels dont elles ont besoin.

L'enseignement oral pur exige beaucoup de soins et de difficultés ; chaque classe est limitée à quelques élèves seulement.

Vingt-cinq maîtresses y consacrent tout leur temps.

L'enseignement industriel est aussi donné avec soin ; il comprend l'économie domestique dans tous ses détails, la confection des habits, le tissage et le tricot.

Le cours d'études est généralement de huit ans. Avec les soins qu'une jeune fille reçoit, après ce temps, elle est jugée capable de parler suffisamment.

---

### Chronique scolaire

---

Les Acadiens s'agitent sérieusement afin de faire amender la loi d'éducation du Nouveau-Brunswick. Nos compatriotes veulent obtenir : 1° La modification du programme scolaire de façon que dans les districts absolument acadiens l'enseignement du français précède celui de l'anglais pendant les deux ou trois premières années du cours élémentaire ; 2° L'adoption d'une série de livres de classe rédigés en français ; 3° L'amélioration de la section française de l'École normale.

Au mois d'avril prochain, un congrès hellénique d'éducation aura lieu à Athènes, la capitale de la Grèce. Une exposition scolaire a été organisée pour la même époque. Les organisateurs du congrès ont adressé une invitation personnelle au directeur de *L'Enseignement primaire* ; ils ont aussi exprimé le désir de voir notre revue figurer à leur exposition scolaire. Plusieurs livraisons de *L'Enseignement primaire* sont en route pour Athènes.

L'exposition scolaire comprendra deux parties : l'une consacrée au fonctionnement des Écoles de la Grèce et des pays grecs, l'autre devant contenir des articles de matériel scolaire à l'usage de l'enseignement à tous les degrés. Cette dernière partie sera divisée en deux sections, l'une exclusivement grecque et l'autre internationale.

Voici des statistiques très intéressantes sur le personnel de l'Institut des Sœurs de la Charité de Québec, à la date du 1er Janvier 1904 : 3 aumôniers, 4 prêtres malades, 142 Sœurs de la Charité, professes, 67 Sœurs de la Charité, novices, 93 Sœurs Auxiliaires, professes, 60 Sœurs Auxiliaires, novices, 108 vieillards ou infirmes, 195 orphelins, 200 orphelines, 129 garçons pensionnaires, 23 garçons demi-pensionnaires, 17 employés et serviteurs. *Total des internes* : 1041. 135 Salle d'asile, 1632 Externat. *Total des externes* : 1767.

*Missions et succursales* (37) 5 aumôniers, 7 prêtres malades, 298 Sœurs de la Charité, professes, 157 Sœurs Auxiliaires, 412 vieillards ou infirmes, 924 orphelins et orphelines, 4785 élèves pensionnaires ou externes, 1247 aliénés ou idiots.

Total de : Sœurs professes, 690 ; total des Sœurs novices, 127 ; total des vieillards ou infirmes, 520 ; total des enfants, 8023 ; dont orphelins, 1319.

D'après le *Rapport financier* de la commission des écoles catholiques de Montréal, pour l'année scolaire 1902-1903, 19,369 élèves ont fréquenté les écoles catholiques de la métropole. La valeur des propriétés mobilières et immobilières de la commission scolaire catholique se chiffre à \$1,039,715. Le total des dépenses faites par la commission pour le soutien de ses écoles en 1903, est de \$187,561.

M. l'abbé Charles Laroque, ancien curé de Saint-Louis de France, a été récemment nommé visiteur des écoles catholiques de Montréal. M. l'abbé Laroque faisait partie de la Commission scolaire de cette ville depuis plusieurs années.

Le couvent de Villa-Maria, Montréal, célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation au mois de juin prochain.

Le 12 mars dernier, lisons-nous dans un journal de Montréal, les professeurs de l'école Montcalm, ont présenté à leur digne Principal M. A. D. Lacroix, récemment nommé directeur général-conjoint des écoles catholiques de cette ville, leurs félicitations et leurs vœux de succès pour la haute position où ses nombreuses qualités l'appelaient naturellement.

Déjà le matin, le chapelain de l'école, M. l'abbé Richard, P. S. S., avant de donner sa leçon de catéchisme, lui avait offert au nom de tous, professeurs et élèves, un témoignage d'estime qui émut M. Lacroix, au point de l'empêcher de répondre.

Le soir, ce fut M. A. P. Gélinas, doyen des professeurs de cette institution, qui se fit l'interprète des sentiments de ses confrères en particulier.

En termes très sympathiques, il rappelle les droits incontestables de M. Lacroix à la plus haute fonction de l'enseignement laïque dans notre ville. Il dit les titres nombreux que M. A. D. Lacroix possède et qui le rendent éminemment apte à remplir cette charge importante. Là, mieux qu'ailleurs, nos écoles bénéficieront d'une si longue expérience pédagogique, parce qu'elle s'exercera dans un plus vaste champ d'action.

Appelés à exprimer au nom des professeurs anglais leurs félicitations, MM. J. J. Maguire et J. Daily corroborèrent complètement ce que venait de dire M. Gélinas. M. Maguire ajouta de plus qu'il ne croyait pas qu'il y eût personne qui n'approuvât le choix très judicieux que nos autorités scolaires ont fait dans la personne de notre digne principal.

" Nos écoles sont bilingues, dit-il, et fréquentées par les enfants de nationalités anglaise et française.

Eh bien, j'estime qu'il importe beaucoup qu'un directeur général sache parfaitement les deux langues et donne par là complète satisfaction à tout le monde. M. Lacroix remplit bien cette condition et j'augure de son passage au poste éminent qu'il doit occuper une augmentation considérable d'élèves de langue anglaise dans les écoles catholiques de cette ville. "

Très ému par cette démonstration spontanée de ses professeurs, M. Lacroix répondit à toutes les bonnes paroles qu'on venait de lui adresser, en faisant l'historique de son séjour à l'école Montcalm. Durant ses quarante et quelques années de principalat, bien des positions lui ont été offertes. Universellement connu et estimé, il ne pouvait en être autrement. Aucune cependant ne l'avait tenté. C'est qu'il se trouvait si heureux dans son école Montcalm. " Ah! bien des choses vont me manquer, dit-il, en terminant, dans mon nouvel emploi. Je n'aurai plus ces maîtres dévoués qui m'ont secondé si efficacement, dans la direction de cette maison. Je n'aurai plus ces élèves, ce petit peuple que je disciplinais, que je formais pour l'avenir de la société comme j'avais formé, pour un grand nombre d'entre eux, les hommes dont ils sont les enfants; et croyez-moi, on s'attache plus qu'on ne pense à ce qui a été notre vie passée. On ne brise pas impunément des habitudes, des liaisons qui datent de quarante ans. En prenant la direction des écoles catholiques de Montréal, il me faudra nécessairement refouler au fond de mon cœur l'affection trop vive qui m'attache à l'école Montcalm; mais en autant que l'impartialité me le permettra, je me souviendrai toujours de mon école, de mes élèves et de mes professeurs. "

### Le monument Laval



La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a émis, il y a quelques mois, la noble idée d'ériger un monument au premier évêque de Québec. Cette idée est en train de se réaliser. Un comité dit *Comité du Monument Laval*, vient d'être formé sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ce comité s'est déjà mis à l'œuvre depuis un mois.

Afin de faire connaître les motifs qui ont fait agir la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, nous citons ici la lettre adressée au directeur de *L'Enseignement Primaire* par M. le Dr Albert Jobin :

“ Québec, 10 mars 1904.

“ Monsieur,

“ J'ai l'honneur de vous inviter, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à faire partie du “ COMITÉ DU MONUMENT LAVAL ”.

“ Le découvreur du Canada, Jacques Cartier, et le fondateur de l'état civil, Samuel de Champlain, ayant déjà dans Québec des monuments élevés en leur mémoire, il convient que le fondateur de l'état religieux dans notre pays ait aussi le sien. C'est pour les catholiques et les Canadiens français une dette d'honneur et de reconnaissance. En effet, c'est à son clergé que la nationalité canadienne-française doit d'avoir conservé ce qui est le plus cher : sa langue et sa foi. Aussi le cœur du peuple canadien ne sera-t-il complètement satisfait que le jour où, dans un hommage public et solennel de sa gratitude et de sa piété filiale, il aura fixé, dans un bronze impérissable, les traits de celui qui fut son premier évêque.

“ L'année 1908 rappellera deux dates importantes dans l'histoire de notre ville. C'est en 1608 que Champlain fonda Québec, et c'est en 1708 que mourut au Séminaire de Québec Monseigneur de Laval. Le moment semble donc arrivé de se mettre à l'œuvre, si l'on veut marquer les fêtes de ces mémorables centennaires par l'inauguration d'un monument à l'honneur du premier prélat de la Nouvelle-France.

“ Au mois de septembre dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, reprenant son projet d'élever, sur une de nos places publiques, une statue au Vénérable Montmorency de Laval, forma un comité provisoire chargé de s'entendre avec les autorités religieuses à cet effet. Ce qui eut lieu. De concert avec Monseigneur l'Archevêque de Québec, et Monsieur le recteur de l'Université Laval, il fut décidé qu'un grand comité dit : “ COMITÉ DU MONUMENT LAVAL ” serait formé, et serait composé des personnes dont les noms se trouvent sur la liste ci-jointe. Ce comité aurait une complète liberté d'action.



“ Je viens donc vous prier de bien vouloir faire partie de ce comité. La première réunion aura lieu, le 14 du courant, à 7½ heures du soir, au salon de l'Université Laval, où se fera le choix des officiers.

“ Comptant sur votre présence que je sollicite respectueusement, j'ai l'honneur de me souscrire.

Votre dévoué serviteur,

ALBERT JOBIN

*Président*

*de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.* ”

---

### Feu M. U. E. Archambault

---

Une des personnalités les plus considérables de notre corps enseignant, M. U. E. Archambault, est décédé à Montréal, le 20 mars dernier, à l'âge de 70 ans. Ancien élève de l'École normale Jacques-Cartier, M. Archambault fut successivement professeur à Saint-Ambroise de Kildare, à l'Assomption, à Châteauguay, à Saint-Constant. En 1859, il fut nommé directeur de l'Académie commerciale Catholique de Montréal. Dans la suite il devint directeur des écoles catholiques de Montréal. M. Archambault fut membre de la Commission administrative du Fonds de pension pendant plusieurs années.

Nous recommandons l'âme du confrère défunt aux ferventes prières de nos lecteurs.

---

### Revue mensuelle

---

La guerre russo-japonaise est toujours à l'ordre du jour. Elle se terminera Dieu sait quand. La cause essentielle du conflit, c'est la question de savoir pour la Russie ou le Japon qui des deux possèdera définitivement la Corée, cette longue presque île qui se détache en avant de la Mandchourie et s'avance entre la mer du Japon et la mer Jaune. Aucun engagement sérieux n'aura probablement lieu avant la belle saison. La Russie vaincra certainement son païen adversaire.

---

Une consolante nouvelle nous arrive d'Europe.

Le conseil fédéral prussien a récemment ratifié une décision du Reichstag, autorisant la rentrée des Jésuites en Allemagne.

---

Le procès de canonisation de Jeanne d'Arc a fait un nouveau pas. Sa Sainteté le Pape Pie X a déclaré que l'illustre Pucelle d'Orléans avait pratiqué les vertus chrétiennes à un degré héroïque. Le procès s'achemine maintenant vers la béatification.

En France, le gouvernement poursuit son œuvre néfaste. La Chambre des députés par une majorité de 64 voix, a décrété l'adoption du projet de loi qui supprime tout enseignement congréganiste. Plusieurs cardinaux et plusieurs évêques ont protesté avec fermeté et dignité contre l'acte anti-libertaire de M. Combes et Cie. La Franc-Maçonnerie gouverne la France.

M. J. A. Chicoyne, député de Wolfe à la Législature, a écrit récemment un article très sensé sur la culture du blé dans la province de Québec. A propos de cet article *La Croix*, de Montréal, s'exprime comme suit : " Nous sommes de l'avis de M. Chicoyne : il conviendrait de remettre en honneur, dans la province de Québec, la culture du blé, au moins pour assurer *notre pain quotidien* sans avoir besoin de recourir aux autres. "

Un concile général sera prochainement tenu dans notre pays. Tous les archevêques et tous les évêques du Canada catholique y prendront part.

On parle d'élever un monument, à Québec, à Louis Hébert, le premier agriculteur canadien. Cette idée a déjà été exprimée avant aujourd'hui, et il est à espérer qu'avant longtemps le premier défricheur du Canada aura sa statue sur l'une des places publiques de la vieille capitale. Louis Hébert mérite cet honneur : il fut non seulement un rude travailleur, mais encore un vaillant chrétien.

Une nouvelle voie ferrée, le Grand-Nord, a été inaugurée au cours du mois de janvier dernier. Ce chemin de fer circule entre Montréal et les Chutes Shawinigan, dans le comté de Saint-Maurice. Cette voie court parallèlement—un peu plus au nord—à celle du Pacifique et passe aux endroits suivants : Montréal, L'Assomption, L'Epiphanie, Joliette, Saint-Cuthbert, Saint-Barthélemy, Grand-Mère, Chute Shawinigan.

Au mois de mars dernier, le *Courrier de Saint Hyacinthe* est entré dans sa cinquantième année. Nos sincères félicitations.

**L'Intendant Talon**, tel est le titre d'un ouvrage qui doit paraître ces jours-ci. L'auteur, l'honorable M. Thomas Chapais, n'a épargné ni son temps ni ses fatigues pour doter notre jeune littérature d'un livre digne d'elle. Nul doute que grâce à son grand talent littéraire, M. Chapais va donner à ses compatriotes un travail de premier ordre. On peut souscrire à l'*Intendant Talon* en s'adressant à l'auteur lui-même. Prix : \$1.00 le volume.

“ Les Missions Catholiques, ” bulletin hebdomadaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, livraison du 2 février, donne la nouvelle suivante, communiquée par la Sacrée Congrégation de la Propagande :

“ Le St-Père a érigé au Canada le nouveau diocèse de Joliette en détachant de l'archidiocèse de Montréal les trois comtés de Berthier, de Joliette et de Montcalm, plus quatre paroisses du comté de l'Assomption : L'Epiphanie, Saint-Roch de L'Achigan, Saint-Henri-de-Mascouche et Saint-Lin-des-Laurentides. ”

La publication des résultats de l'enquête sur la guerre sud-africaine continue à provoquer de vives polémiques à Londres. Comme commentaire à ces révélations, un grand journal anglais publie le simple tableau suivant, fait avec les chiffres fournis par l'enquête elle-même :

Durée de la guerre : deux années et demie ; coût de la guerre, liv. ster., 222,974,000, soit cinq milliards, 574 millions ;

Armée anglaise, 380,577 hommes ;

Armée boer, 89,045 hommes ;

Pertes anglaises : morts au feu, 8,590 ; morts de maladie, 13,352 ; malades et disparus, 75,500 ;

Soit un déchet de 97,478 hommes sur les 380,577 envoyés dans l'Afrique du Sud.

### Lettre brésilienne

Nous avons reçu une deuxième lettre de M. Pedro P. de Boucherville. Elle est arrivée à Québec trop tard pour être publiée dans la présente livraison. Cette lettre brésilienne paraîtra dans le numéro de mai prochain.

### BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu un livre très intéressant pour les exégètes : *Le Récit de la Création dans la Genèse*, expliqué d'après les découvertes les plus récentes. Traduit de l'allemand par P. Meyer Boggio de Stadelhopen. L'auteur de l'ouvrage est M. V. Zapletal, O. P., professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

L'éditeur de ce livre est M. Henry Kündig, Genève.

Voici ce que Léon Gauthier, dans les *Annales de bibliographie théologique* dit de l'ouvrage : “ L'opuscule de M. Zapletal dénote une science de bon aloi et une saine méthode historique et scientifique. ”

**Comptabilité agricole.**— *Nouvelle méthode de comptabilité agricole à l'usage des cultivateurs et des écoles primaires.*— Edition publiée par le Ministère de l'Agriculture de Québec, 1903.—Après une conférence donnée par M. O. E. Dalaire à la Convention



des Sociétés d'Agriculture en mars 1903, le Conseil d'Agriculture ayant passé une résolution recommandant à l'hon. Ministre de l'Agriculture de donner le plus d'encouragement possible à la comptabilité agricole, telle qu'expliquée par le conférencier, le Ministère a publié une forte édition d'une Tenue de Livres pour la classe agricole et les écoles primaires.

Les cultivateurs, les instituteurs et les institutrices pourront se procurer gratuitement un exemplaire de ce travail en s'adressant au Ministère de l'Agriculture, Québec.

Nous accusons aussi réception d'un ouvrage intitulé : *Recettes et Dépenses des Cultivateurs*, méthode facile. Par A. Lockquel, Québec. En vente chez tous les libraires.

*Cahier de devoirs* : **Le Drapeau**. Joli cahier portant au verso de la couverture le drapeau canadien-français : Fond azur orné des quatre fleurs de lys de la bannière de Carillon et traversé d'une croix blanche armoriée du Sacré-Cœur de Jésus qu'entourent deux jolies guirlandes de feuilles d'érable. Prix : \$4.00 le cent ; 50 cts. la douzaine ; 5 cts. l'exemplaire. En vente, à Québec, chez J. P. Garneau, 6 rue de la Fabrique, et à Montréal, chez Cadieux & Derome, libraires.

**La Revue Canadienne**.—La livraison d'avril de cette revue contient plusieurs articles intéressants signés par : Léon Gérin, Alphonse Leclaire, R. Bellemare, l'abbé Elie J. Auclair, J. M. Leleu, Thomas Chapais.

### Du choix des livres pour les bibliothèques (I)

Le goût de la lecture se répand de plus en plus. Malheureusement, si l'instruction populaire y gagne, l'éducation morale y perd davantage. Car les imprimeries lancent à travers les peuples beaucoup plus de livres dangereux, surtout en langue française, que de livres utiles et irréprochables. Si la proportion des ouvrages mauvais est plus grande, c'est que plus grand aussi est le nombre des esprits friands de cette littérature délétère. Demandez aux officiers des bibliothèques publiques d'où les ouvrages frivoles ou risqués ne sont point bannis, si ce ne sont pas justement les livres de ce genre qui ont le plus de vogue. Pourquoi s'en étonnerait-on ? L'homme est porté au mal et ne fait le bien qu'au prix d'efforts voulus. Si vous lui facilitez la fréquentation des auteurs sujets à caution, bien des fois il s'y prêtera.

Elle est donc bien redoutable la responsabilité de ceux que leur devoir oblige à surveiller les lectures des personnes qui dépendent d'eux ; elle est bien lourde la responsabilité de ceux qui sont chargés de former ou de gérer des bibliothèques ; bibliothèques publiques, d'associations, d'institutions, de familles. Si, par leur défaut de soin, il s'y est glissé des livres mauvais ou simplement dangereux, Dieu leur demandera compte un jour des péchés, hélas ! bien nombreux, occasionnés par ces lectures délétères.

(1) Reproduit de la *Semaine Religieuse* de Québec.

## LE LAC ST-JEAN

La région qui porte le nom ci-dessus en est une célèbre entre toutes celles dont l'ensemble constitue la province de Québec. Elle est célèbre par la tradition, par la légende, par sa formation géologique restée un problème, par sa fertilité incomparable, et enfin par le pittoresque et la grandeur de sa nature.

Le trait caractéristique de la physionomie de la région du Lac St-Jean est cette grande mer intérieure qui a donné son nom à toute la vallée. Le Lac St-Jean est une très belle étendue d'eau ayant presque la forme d'un cercle et dont le pourtour est de 150 milles. Il est situé à peu près sous la même latitude que la ville de Paris. Et de Québec nous nous y rendons en chemin de fer, le chemin de fer Québec et Lac St-Jean.

Cette immense région, tant à cause de sa fertilité que du brillant avenir qui semble lui être réservé, a mérité d'être appelée *le grenier de la province de Québec*.

Elle embrasse une superficie de 31,000 milles carrés ou environ 19,840,000 acres.

C'est déjà dire quel vaste champ reste ouvert au travail et à l'activité du colon, puisque la population actuelle disséminée dans cette région n'atteint encore que cinquante mille âmes.

Quant à la fertilité de ce territoire, elle est amplement démontrée dans les rapports de tous les arpenteurs.

Le sol est presque universellement de qualité supérieure. Il est composé, en grande partie, de terre argileuse, grise, noire et jaune dans les vallées et de terre jaune et sablonneuse sur les hauteurs. Avantage précieux pour le colon : on ne rencontre pas de cailloux qui puissent nuire à la charrue, et, de plus, la terre, d'une manière générale, exige peu de frais pour la culture.

Un rapide coup d'œil, jeté sur la carte géographique, démontrera que la vallée du Lac Saint-Jean est située dans une des parties les plus favorables de la zone tempérée. L'une de ses plus belles étendues de terre—dans le voisinage même du lac Saint-Jean—et vers laquelle la Société de Colonisation dirige les nouveaux colons, est placée entre les 48<sup>e</sup> et 49<sup>e</sup> degrés de latitude nord, qui sont identiquement les mêmes que ceux sous lesquels se trouvent situés les endroits les plus privilégiés de la France, c'est-à-dire dans les environs de Paris. La supériorité de cette position géographique sera démontrée davantage lorsque, en consultant une carte de l'Europe, on constatera que la Belgique et l'Angleterre sont plus au nord que la région du lac Saint-Jean, la première étant située entre les lignes 49' et 52' nord, et l'Angleterre sous les lignes parallèles 50' et 59'.

La population de la Belgique excède six millions d'individus. La région du lac Saint-Jean avec un territoire trois fois aussi grand que celui de la Belgique, ne renferme que 50,000 âmes. Quel vaste champ propice aux travaux de l'agriculture et l'industrie laitière, n'est-il donc pas offert au trop-plein de la population économe, industrielle de nos vieilles paroisses.

### La Sucrierie

A l'une des extrémités de la propriété de Jean Rivard se trouvait, dans un rayon peu étendu, un bosquet d'environ deux cents érables ; il avait, dès le commencement, résolu d'y établir une sucrierie.

—Au lieu d'immoler sous les coups de hache ces superbes vétérans de la forêt, il valait mieux, disait Pierre, les faire prisonniers pour en tirer la plus forte rançon possible.

Nos défricheurs improvisèrent donc, au beau milieu du bosquet, une petite cabane temporaire, et, après quelques jours employés à compléter leur assortiment de *goudrelles* ou *goudilles*, d'*auges*, *casseaux* et autres vases nécessaires, dont la plus grande partie avait été préparée durant les longues veillées de l'hiver, tous deux, un beau matin, par un temps clair et un soleil brillant, s'attaquèrent à leurs deux cents érables.

Jean Rivard, armé de sa hache, pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de sa gouge, fichait de suite au-dessous de l'entaille la petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle put recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placée directement au-dessous.

Dès les premiers jours, la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne *brassée* de sucre.

Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière lavée fut suspendue à la crémaillère, sur un grand feu alimenté par des éclats de cèdre, puis remplie aux trois quarts de l'eau d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps, à la sève déjà bouillonnante, quelques gallons de sève nouvelle, de veiller enfin, avec une attention continue, aux progrès de l'opération : tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ces soins, ayant à initier son jeune maître à tous les détails de l'intéressante industrie.

Aucune des phases de l'opération ne passa inaperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon alla plonger dans la chaudière une écuelle de bois, vint, avec sa gaieté ordinaire, la présenter à Jean Rivard, l'invitant à se faire une *trempe* en y émiettant du pain : invitation que celui-ci se garda bien de refuser.

Pendant que nos deux sucriers savouraient ainsi leur *trempe*, la chaudière continuait à bouillir, et l'eau s'épaississait à vue d'œil. Bientôt Pierre Gagnon, y plongeant de nouveau sa *micouenne*, la retira remplie d'un sirop doré, presque aussi épais que le miel.

Puis, vint le tour de la *tire*. Notre homme prenant un lit de neige, en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide, et qui, en se refroidissant, forme la délicieuse sucrierie que les Canadiens ont baptisé du nom de *tire* ; sucrierie d'un goût plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

La fabrication de la *tire*, qui s'accomplit au moyen de la manipulation de ce sirop refroidi, est presque invariablement une occasion de réjouissance.

On badine, on folâtre, on y chante, on y rit,  
La gaieté fait sortir les bons mots de l'esprit.

Nos défricheurs sucriers durent se contenter pour cette première année d'un pique-nique à deux ; mais il va sans dire que Pierre Gagnon fut à lui seul gai comme quatre.

Cependant la chaudière continuait à bouillir,

Et de la densité, suivant les prompts lois,  
La sève qui, naguère, était au sein du bois,  
En un sucre solide a changé sa substance.

Pierre Gagnon s'aperçut, aux granulations du sirop, que l'opération était à sa fin ; et il annonça par un hurrah ! qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit ! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin, où on la laissa refroidir lentement, tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une palette ou *mouvette* de bois ; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés d'avance.

On en fit sortir, quelques instants après, plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

A. GÉRIN-LAJOIE.

(Tiré de *Jean Rivard le défricheur*)



### Plantation des arbres

Bientôt l'époque de la plantation des arbres sera arrivée. Que chaque instituteur et chaque institutrice se fasse un devoir d'ornez les alentours de l'école de jeunes érables ou d'arbres fruitiers. A mesure que nos grandes forêts disparaissent sous la hache du bûcheron, reboisons avec goût les endroits dénudés, si nombreux dans les vieilles paroisses.

### Un nouveau livre canadien

M. Pamphile Lemay, l'auteur aimé des *Fables*, de *Tonkourou* et d'*Évangéline*, vient de nous adresser son dernier volume : *Les Gouttelettes*. C'est un joli recueil de sonnets, élégamment imprimé par la maison Beauchemin de Montréal, le dernier ouvrage, paraît-il, qui sort de la plume bien canadienne de M. Lemay. Plusieurs sonnets des *Gouttelettes* méritent d'être insérés dans les recueils de récitation à l'usage de la jeunesse.

Nos félicitations sincères au doyen de nos poètes.

## A L'OFFICIEL

### NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

— Par arrêté ministériel en date du 11 février 1904, M. Didier Vaillancourt a été nommé commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Honoré, comté de Témiscouata en remplacement de feu M. F. Caron.

— Par arrêté ministériel en date du 15 mars 1904, MM. Domila Claveau et Hubert Lespérance, ont été nommés commissaires d'écoles de la municipalité scolaire du canton Bourget, comté de Chicoutimi, en remplacement de MM. Louis Bergeron et Jean Gagnon, dont le terme d'office expirait au 1er juillet (1903).

— Par arrêté ministériel en date du 15 mars 1904, M. Napoléon Galipault a été nommé commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Pierre-aux-Liens, comté d'Hochelaga, en remplacement de M. George Leclair, décédé.

### ÉRECTION ET DÉLIMITATION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

— Par arrêté ministériel en date du 13 février 1904 il a été résolu de détacher de la municipalité de Saint-Guillaume-d'Upton, comté d'Yamaska, les lots suivants du cadastre officiel de Saint-Guillaume, savoir : les Nos 172 et suivants jusqu'au No 185 inclusivement ; les Nos 238, 243 et suivants jusqu'au No 252 inclusivement ; les Nos 296, 297, 513 et suivants jusqu'au No 676 inclusivement ; les Nos 738 et 739, et d'ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Guillaume, village."

Cette érection ne devra prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

— Par arrêté ministériel en date du 15 mars 1904 il a été résolu de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Damase, comté de Matane, les lots portant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9 du Xe et du XIe rang du Canton McNider, pour les annexer à la municipalité scolaire de "Saint-Moise," dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

**The Standard of the World**

**MEUBLEMENT SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

### Références utiles

**Librairie Sainte-Anne.**— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie : L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

**POUR MUNICIPALITÉS :** — Blancs légaux et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

**POUR ÉCOLES :** — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, 200 de la série F. A. M. G. ; ces cartes sont *parlantes* d'un côté et *muettes* de l'autre ; tableaux noirs, vernis et brosses à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la malle !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

**Ed. Marcotte.**—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

*Reliure :* livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités